

ERIKA - Un jugement historique

## Les Vendéens obtiennent réparation



L'armateur, le gérant, le Rina et Total ont été jugés coupables de la pollution des côtes françaises par le naufrage du pétrolier Erika en décembre 1999. Le Conseil général de la Vendée et les communes qui ont maintenu leur plainte contre les responsables de la catastrophe vont être indemnisés. Les coupables sont condamnés à la peine maximum. C'est un jugement historique qui consacre la notion de préjudice écologique et reconnaît l'atteinte à l'image des collectivités victimes du désastre.

## Un habitat beau, propre et économe

75% des Vendéens sont propriétaires de leur logement. Le marché de la construction se porte bien dans le département, mais le département ne se porte pas toujours aussi bien de ses constructions neuves. Le Conseil général va lancer plusieurs actions afin de favoriser un développement harmonieux des communes. Des lotissements modèles vont voir le jour pour inciter les constructeurs à créer des quartiers intégrés à leur environnement et respectueux de la nature.

### À LIRE

### Dossier pages 6-7

- Un lotissement intégré à son environnement
- Les HLM se chauffent au soleil
- Du bois fort comme du parpaing
- Griffe architecturale et respect du site
- La maison écologique, c'est pas sorcier !
- « Halte aux lotissements en tablettes de chocolat »

## SOMMAIRE

**VENDÉE ACTIVE** Pages 2-3

**À DÉCOUVRIR** Pages 4-5

**DOSSIER** Pages 6-7

**LE FAIT DE LA QUINZAINE** Page 8

**AU QUOTIDIEN** Page 9

**SORTIR EN VENDÉE** Pages 10-11

**ÉVÉNEMENT** Page 12



Gendarmerie Nationale **Les gendarmes déménagent**

page 8

Page 2

Invention

## Lev'Charpente, couteau suisse des charpentiers

Jusqu'à aujourd'hui, les charpentiers n'avaient que deux solutions pour monter leurs charpentes : soit à dos d'homme, une pratique illégale, soit à l'aide d'une grue ou d'un chariot télescopique, un matériel coûteux. AGL Concept, des Herbiers vient de lancer une invention révolutionnaire qui leur apporte une solution alternative : le Lev'Charpente, comme son nom l'indique.



Page 3

Élévateur à bateaux

## Le port des Sables-d'Olonne prend le large

Le terre-plein autour de l'élévateur à bateaux installé par le Conseil général est prêt. L'activité économique de la Cabaude, aux Sables-d'Olonne, passe à la vitesse supérieure. Les entreprises de la zone portuaire sont mobilisées.

Page 3

Couture à Montaigu

## Sculpteur de robes de mariées

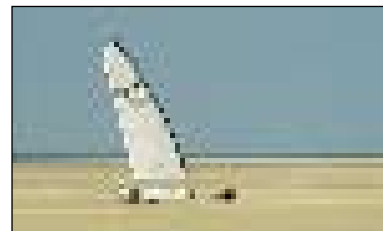
Irréductible. Quoi qu'il arrive, Jacques Gautier continuera à créer et fabriquer ses robes de mariées dans son atelier de Montaigu. Désormais, il fait partie du dernier bastion des créateurs et fabricants de robes de mariées encore installés en France. Rien ne peut décourager cet artiste.



Page 4

Char à voile

## Quatre Vendéens sur les plages de Patagonie



Du 10 au 16 février, Marjorie Bernier, Joanna Abu-Aita, Franck et Yann Le Vaillant seront au Championnat du monde de char à voile. Au vu de leur palmarès, tous les espoirs sont permis. Ces quatre Vendéens du club de Notre-Dame-de-Monts porteront les couleurs de la France et de la Vendée en Patagonie argentine.

Page 5

Innovation

## M<sup>r</sup> Gilbert et le Guide Zoya, business en ligne pour tous

« Dans les affaires, ce qui marche le mieux, c'est le relationnel. » Forte de ce principe, Marie Pineau a créé un nouveau concept qui permet aux particuliers de toucher des commissions sur les affaires qu'ils permettent aux entreprises de conclure. Pour cela deux sites Internet ont été construits : le Guide Zoya et M. Gilbert.



Page 10

Spectacles de Vendée

## « Le Requiem allemand » ou l'âme de Brahms révélée

Les Solistes de Lyon, dirigés par Bernard Tétu, et Julien Martineau, pianiste originaire de Vendée, interpréteront « Le Requiem allemand » de Brahms à Mouilleron-en-Pareds. Cette œuvre magistrale est la seule dans laquelle le compositeur livre son sentiment religieux.

INVENTION - Le lev'charpente

# Le couteau suisse des charpentiers

AGL Concept, entreprise des Herbiers, commercialise le lev'charpente. Cet appareil vise à permettre aux charpentiers de travailler en toute sécurité, à moindre coût. L'invention a déjà séduit les charpentiers de l'entreprise Loizeau. Elle part à l'assaut de toutes les entreprises nationales et européennes.

Dans une entreprise des Herbiers vient de naître une invention qui pourrait bien révolutionner la vie des charpentiers : le lev'charpente. Comme la plupart des bonnes idées, c'est un concept simplissime : un mât de levage transportable. Encore fallait-il y penser. L'outil pèse moins de 500 kg. Il s'attelle à une voiture. Il se met en œuvre en quelques minutes. Il ne nécessite pas de permis particulier. Son prix le rend accessible aux plus petites entreprises.

L'idée de cette innovation est née à la suite d'une mésaventure de l'entreprise Loizeau sur un chantier. « C'était en 2005, raconte Manuella Loizeau, cogérante d'AGL Concept, qui commercialise

le lev'charpente. Les ouvriers s'apprêtaient à monter une charpente, à dos d'homme, sur des échelles, lorsqu'est arrivé un inspecteur du travail. Il a fait arrêter le chantier. Le patron lui a bien demandé s'il avait une solution à lui proposer pour monter les poutres. Il n'en avait pas... Mais il a quand même stoppé les travaux. »

Jusqu'à aujourd'hui, pour monter une charpente sur un chantier de maison individuelle ou de petit collectif, les entrepreneurs n'avaient que deux solutions. Soit ils le faisaient à dos d'homme. C'est interdit. Soit ils disposaient d'un « télescopique », un chariot élévateur, ou d'une grue. C'est bien trop cher. Bien résolu à trouver une solution alternative, Bernard Loizeau, le père, alors en activité dans la société dirigée par son fils, a tourné le problème dans tous les sens. Il a fini par mettre au point un outil original.

« C'était une bonne idée », explique Manuella, la belle-fille. Mais de la bonne idée à la réalisation et à la diffusion, il y a souvent un monde. La famille Loizeau l'a franchi en



Le lev'charpente permet de monter des charpentes sans difficultés et en toute sécurité, tant pour les ouvriers que pour le matériel.

donnant naissance à AGL Concept, grâce aux compétences de chacun et à une bonne dose d'esprit d'en-

treprendre. C'est Sébastien Guimbretière, le gendre, qui a fait passer l'idée de son beau-père à l'état de

produit industriel. « Sébastien est dessinateur projeteur. Il a conçu la machine avec l'aide d'un bureau d'étude », explique Manuella. Cette phase s'est déroulée en partenariat avec le contrôle de l'APAVE. La construction du lev'charpente a été ensuite confiée à une entreprise vendéenne.

Gain de temps, confort, sécurité, les ouvriers de l'entreprise Loizeau ne se déplacent plus aujourd'hui sans leur lev'charpente. Les chantiers du charpentier ont servi de banc d'essai. Ils accueillent aujourd'hui des démonstrations. AGL Concept a présenté son invention sur le salon Batimat. Les charpentiers rencontrés ont été particulièrement intéressés. L'entreprise se déplacera à Aquibat, du 20 au 22 février à Bordeaux, puis à Artibat à Nantes du 24 au 26 avril. Manuella Loizeau et son associé Sébastien Guimbretière entendent bien convaincre les charpentiers de toutes les régions de France et même d'Europe.

www.agl-concept.com  
Tél. 02 51 63 35 25

## CHANTIERS NAVALS - L'élévateur à bateaux de la Cabaude

### Le port des Sables-d'Olonne prend le large

Le terre-plein autour de l'élévateur à bateaux est prêt. L'activité économique passe à la vitesse supérieure. Les entreprises de la zone portuaire se mobilisent.

Le terre-plein de la Cabaude autour de l'élévateur dans le port des Sables-d'Olonne doit être disponible pour ce mois-ci. Sa surface s'étend à 12000 m<sup>2</sup> et a une possibilité d'accueil de 15 bateaux. La zone de chantiers navals peut enfin fonctionner à plein régime, de jour comme de nuit, en utilisant tout l'espace disponible. Les entrepreneurs du monde maritime commencent à le savoir.

#### 14 entreprises autour du chantier

L'entreprise Acamarine est l'un des derniers exemples de l'engouement suscité par la cabau-de. Cette structure internationale, spécialisée dans le carénage et la peinture nautiques, a décidé de s'installer et de fonctionner en sous-traitance avec le chantier Océa pour un investissement de 150 000 euros. Le Cabaude Naval Développement (CND) est char-

gé de regrouper ces entreprises (quatorze actuellement) autour du chantier. Les petites entreprises y ont aussi toute leur place comme l'explique Joël Congal, le responsable d'exploitation de l'élévateur à bateaux à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la

Vendée : « Si l'élévateur fonctionne tout seul, il n'est pas rentable. Si les entreprises navales n'agissent pas ensemble en se servant de l'élévateur, elles ne peuvent se développer ». L'idée est donc de mobiliser tous les acteurs de la vie portuaire en juxtaposant leurs

compétences respectives autour d'un même service. Ainsi, l'élévateur de la Cabaude a permis de réaliser des projets de grande envergure comme le chantier par Océa du Samba laobe fall, le plus grand navire jamais construit en Vendée, destiné à la surveillance des côtes du Sénégal.

#### 118 bateaux sur l'élévateur depuis mars 2007

Depuis sa mise en fonction en mars 2007, l'élévateur à bateaux a réalisé un chiffre d'affaires de 98 000 euros. La somme est encore modeste, mais tous les espoirs sont permis. Seul investisseur, le Conseil général a misé 15 millions d'euros et a confié la gestion à la Chambre de Commerce et d'Industrie. En tout, 118 bateaux l'ont utilisé, soit 221 mouvements de l'élévateur. 70% sont des bateaux de pêche, 10% des bateaux de commerce (navire à passagers, fret), 19% des bateaux de plaisance. Le port des Sables-d'Olonne revit, en témoigne son bilan financier positif malgré les multiples crises de la pêche au cours de l'année 2007.



L'élévateur du terre-plein de la Cabaude est capable de soulever des bateaux de 500 tonnes.

#### Les pêcheurs vendéens entre espoir et scepticisme

Les pêcheurs vendéens ont rencontré le ministre de la pêche le 24 janvier, pour évoquer son plan 2008. Ce plan d'actions de 310 millions d'euros se décline sur trois ans. Il compte aider les pêcheurs en arrêt forcé, installer les jeunes pêcheurs et réduire l'utilisation du gazole. L'écotaxe de 2% sur la vente de poissons financera ce plan.

La question des quotas a aussi été abordée. Il est question d'une gestion pluriannuelle et non plus annuelle des quotas autorisés. Cette idée a satisfait les pêcheurs vendéens, malgré leur scepticisme sur la marge possible de manœuvre : « Ce nouveau mode de calcul des quotas, explique Frédéric Charrier du comité local des pêches de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, a peu de chances de voir le jour. Il faut déjà attendre que la France préside l'Union européenne. Et même à ce moment-là, elle devra être docile. Personnellement, je n'y crois pas beaucoup ».

« 2008 sera l'année des grandes profondeurs » pour la pêche à l'anchois, au thon rouge et à la civelle. Mais cette crise n'est qu'apparente, « globalement, le reste des flottes marche bien en Vendée. La production 2007 a été excédentaire. Il reste de l'avenir pour ce métier ».

## ENVIRONNEMENT - Plus de tri

### Une charte de qualité pour les déchetteries de Vendée



Le Conseil général a signé une charte de qualité des déchetteries avec l'ADEME et Trivalis.

Le Département a engagé une opération d'amélioration de la qualité des déchetteries, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et Trivalis, chargé de la collecte des déchets. Avec 83 déchetteries à travers le territoire, la Vendée dispose d'un réseau efficace de centre de collecte du tri. Il importait d'en améliorer la qualité pour inciter les Vendéens à s'y rendre davantage.

Le Conseil général a donc mis en place avec ses partenaires deux actions dans ce sens. En premier lieu, une classification de un à trois va permettre de valoriser les infrastructures. Elle tiendra compte, d'une part, de la qualité du service au public et, d'autre part, du niveau de recyclage des déchets collectés. En deuxième lieu, le Département va participer au financement des améliorations

engagées par les collectivités pour progresser dans le classement.

Aujourd'hui, près de 50% des déchets ménagers et assimilés sont collectés en déchetterie. La quantité d'ordures ménagères collectées auprès des foyers a ainsi pu baisser ces dernières années et ce en dépit de l'augmentation de la population sur le département.

La valorisation des déchets verts, de même que la quantité des matériaux triés peuvent encore être améliorées. Tout ce qui est trié et valorisé n'est plus enfoui. Avec de nouvelles filières de valorisation et un accueil du public plus performant, les déchetteries seront encore plus efficaces. Au final, c'est la performance du plan départemental d'élimination des déchets qui en sera améliorée. Le Département s'est fixé pour objectif de valoriser 64% des déchets.

## COOPÉRATION - Arménie Vendée

### Un centre d'affaires international en préparation



2008 sera une année particulièrement fertile pour les relations vendéo-arméniennes. Les responsables de la toute jeune association « Arménie Vendée » ont présenté leurs projets ainsi qu'Anahit Davtian, future ambassadrice de cette coopération à la fois culturelle et économique. En formation auprès de la Chambre des Métiers de Vendée, la jeune femme travaille à la création du CARI, le Centre d'affaires, de ressources et d'informations. « Ce sera une structure à travers laquelle les entrepreneurs arméniens et vendéens pourront se rencontrer », explique-t-elle.

La Vendée va à nouveau accueillir des étudiants arméniens dans des entreprises locales. Le précédent échange de ce type, qui s'est déroulé en mars 2007 dans des sociétés de re-

nom (Fleury-Michon, Arrivé, Herta...), a été particulièrement enrichissant à la fois pour les jeunes et pour les entrepreneurs. Les richesses de l'Arménie tiennent à son patrimoine et à son environnement. « Le pays est un verger », décrit Françoise Govcayan, présidente d'Arménie Vendée. Une délégation vendéenne se rendra également en Arménie durant l'année.

**G2i Arménie Vendée**  
45, rue de la République  
85200 Fontenay-le-Comte  
Tél. 02 51 69 10 44  
armenie-vendee@giaa.org

CHAPELLERIE - Entreprise Torpedo à Fontenay-le-Comte

## La chapellerie Vendéenne coiffe la haute couture française

L'entreprise Torpedo à Fontenay-le-Comte est en passe d'obtenir le label « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Le jeune directeur, Wilfried Guilment-Dandurand a pris les rênes, il y a un an et demi, de cette manufacture fondée en 1837 par ses aïeux. La chapellerie Dandurand est passée maître dans la confection de chapeaux haut de gamme. Elle fournit les plus grandes marques de luxe françaises.

L'entreprise Fontenaysienne Torpedo devrait obtenir le label « Entreprises du Patrimoine Vivant » d'ici à la fin de l'année.

Ce label a été créé en faveur des PME en 2005. Il soutient le développement des entreprises détenant un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles.

Fondée en 1837, la chapellerie de la famille Dandurand a été reprise par Wilfried Guilment-Dandurand en 2006. « L'entreprise a dû faire face à une rude concurrence dans les années 80, raconte Wilfried Dandurand. Mais le dépôt de bilan n'a pas réussi à nous décourager. Ma mère a repris le flambeau avant que je le reprenne



Un modèle de la collection automne/hiver 2008-2009 dans les mains de Wilfried Guilment-Dandurand.

il y a moins de deux ans. Je suis désormais le 6<sup>e</sup> Dandurand à diriger la boîte ». Paradoxalement, les machines que l'entreprise avait achetées dans les années 80 pour se moderniser et faire face à la concurrence se font voler la vedette par... la main de l'homme. Une des plus grandes marques de luxe françaises a choisi

pour unique fournisseur l'entreprise vendéenne. La marque n'a d'yeux que pour la qualité du « coupé cousu souple » fait à la main que les ateliers Fontenaysiens sont les seuls à maîtriser. Torpedo reste aujourd'hui l'unique fournisseur de cette entreprise avide d'un savoir-faire au service de l'élégance. Chacun des

chapeaux ou casquettes tendances des top models de ce grand nom de la haute couture est né, cousu, fabriqué dans l'atelier du sud Vendée.

**30 000 chapeaux et casquettes créés tous les ans**

La chapellerie Dandurand compte parmi ses clients de grandes maisons comme Hermès, Chanel, Vuitton, Sonia Rikiel, Paule Ka, Courrèges, Lanvin, APC... « Nous sommes sur du haut de gamme, dit Wilfried. Nous détenons ici des formes en bois anciennes qui servent à fabriquer à

la main chapeaux et casquettes. La machine va plus vite certes, mais elle crée un chapeau propre, industriel. La main de l'homme, elle, peut ajuster, réajuster, cacher les défauts, insister sur un aspect du chapeau. Elle seule crée le vrai luxe ». Chapeaux, casquettes, toques ou visières, en cuir, renard, tweed, mouton, chèvre, vison ou crocodile : les coupés cousus souples de la chapellerie Dandurand font le bonheur des quelque vingt couturières. Les 30 000 pièces produites annuellement sont à chaque fois une nouvelle occasion d'allier savoir-faire et élégance.

## La chapellerie coiffe aussi les aéroports français !

La chapellerie Dandurand a une autre corde à son arc : les manches à air. Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'entreprise fontenaysienne est l'un des plus importants fournisseurs français de manches à air. Ces tubes en toile rouge et blanc placés au sommet d'un mât à l'entrée d'un pont ou d'un aéroport sont en partie fabriqués en Vendée. L'histoire remonterait à quelques années lorsque l'actuel directeur de l'entreprise prenait des cours de pilotage à Fontenay-le-Comte. Il sympathisa avec un des pilotes. Ce dernier avait besoin de manches à air. Il fit appel à l'entreprise Torpedo. Depuis, dans un coin de l'atelier, des dizaines de mètres de tissu rouge et blanc s'empilent. Les futurs tubes signalétiques que les automobilistes et les pilotes surveilleront demain du coin de l'œil sont nés chez Dandurand.

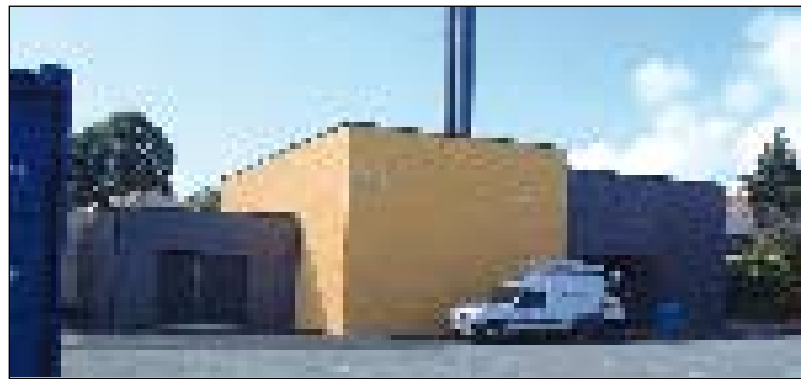
ÉNERGIES RENOUVELABLES - Le Boupère

## La maison de retraite se chauffe au bois

Avec sa nouvelle chaudière à bois déchiqueté, la commune du Boupère s'investit de façon concrète dans le développement durable. Première réalisation à voir le jour dans le cadre du programme départemental d'aide aux projets innovants, cette chaudière à bois a été inaugurée en fin d'année 2007. Elle assurera la consommation en chaleur de plusieurs bâtiments publics : l'EHPAD, (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) La Charmille,

la mairie, les salles associatives et une salle de sport.

Cette chaudière à bois s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle permet la valorisation de la ressource en bois locale. Bois très présent dans ce secteur bocager de la Vendée. Elle participe à l'entretien du paysage. Le bois coupé est utilisé pour chauffer ces bâtiments publics. Il ne reste plus à pourrir sur place. Enfin, ce projet permet de réduire les dépenses d'achat d'énergies fossiles.



INDUSTRIE - Fin des quotas textiles

## Vent des modes face à la tempête chinoise

**Face à la libéralisation progressive du commerce textile dans le monde, l'entreprise vendéenne Vent des Modes fait de la résistance. Elle diversifie son offre et profite des failles de la mondialisation pour proposer des alternatives.**

À La Mothe-Achard, la fin des quotas textiles n'aura pas l'effet dévastateur qu'elle a provoqué en janvier 2005. À cette date, l'envolée des importations chinoises (+47% pour les produits d'habillement) avait contraint les Européens à une réaction protectionniste dès le mois de juin 2005. Les chinois ne veulent plus attendre. Les restrictions européennes sont en passe d'être modifiées cette année, en attendant la libéralisation totale prévue pour 2009. Certaines entreprises françaises s'y sont déjà préparées, comme en témoigne l'enseigne Vents des Modes à La Mothe-Achard.

**Des hyènes sur les déchets de la mondialisation**

Créée en 1993, cette entreprise s'est spécialisée dans la fabrication



de vêtements prêt-à-porter féminin. Comme pour tout le secteur textile et habillement, Vents des Modes a subi la déferlante chinoise des années 2000. En huit ans, elle est passée de 200 à 130 employés. « Mais nous nous sommes maintenus, précise son président directeur général, Jean-François Coulon, et cela grâce à une gestion prévisionnelle des effectifs ; ce sont des fins de contrats, des départs voulus (retraites, promotions) que nous n'avons pas renouvelés ». Puis, il a fallu contourner la crise. Jean-François Coulon emprunte le vocabulaire hospitalier : « Nous avons décidé de nous ino-

culer la maladie [La mondialisation pour survivre. Ainsi, pour quatre vêtements fabriqués, trois le sont à l'étranger. Seulement par ce biais nous conservons une assise en France. » Ensuite, Vents des Modes a profité des failles de l'importation chinoise. L'entreprise a misé sur la mauvaise qualité des produits délocalisés. Elle a créé, il y a un an, l'« Hôpital des vêtements » qui trie, contrôle et répare les produits délocalisés d'un client : « Nous sommes des hyènes qui jouons sur les déchets de la mondialisation ». Actuellement, cet hôpital remplit 10% du chiffre d'affaires de l'activité France de l'entreprise. Enfin, l'entreprise a décidé d'élargir sa gamme textile dans le nautisme, les tauds (capotes) et les biminis (protection solaire).

Grâce à la multiplication des alternatives, à ses produits nouveaux et à une bonne politique des ressources humaines, l'entreprise Vents des Modes va mieux. Son chiffre d'affaires a augmenté de 8% en un an. Elle peut désormais élargir les horizons et investir sur des domaines d'activité autres que le textile comme les jouets ou l'industrie alimentaire.

COUTURE - Jacques Gautier

## Sculpteur de robes de mariées

Installé depuis 23 ans, l'atelier de couture Jacques Gautier est l'un des derniers ateliers de création de robes de mariées encore installés en France. Avec quatre couturières, Jacques Gautier crée et fabrique ses robes de A à Z. Qualité et originalité assurées.

Du rouleau de tissus à la robe de mariée en passant par la passementerie et les accessoires, Jacques Gautier confectionne les robes de mariées de A à Z. Installé à Montaigu depuis 23 ans, il est l'un des derniers créateurs de robes de mariées restés en France. « La concurrence avec la Chine est terrible », explique-t-il. Mais depuis qu'il travaille, cet artiste de la couture a toujours su s'adapter à la situation du marché.

À la base, Jacques Gautier est un créateur de fleurs en tissus. « J'ai toujours été fasciné par le travail du textile et la réalisation de ces fleurs en tissus, précise le couturier. Peu à peu, je me suis tourné vers les accessoires de robes de mariées, passementerie, garnitures... ». La qualité de son travail est alors convoitée par les plus grandes maisons, Pierre Cardin, Michel Arnaud, Louis Ferrand, Roxana Fari, Cymbeline... Puis la situation du marché l'incite à créer lui-même ses robes.

**Qualité et créativité**

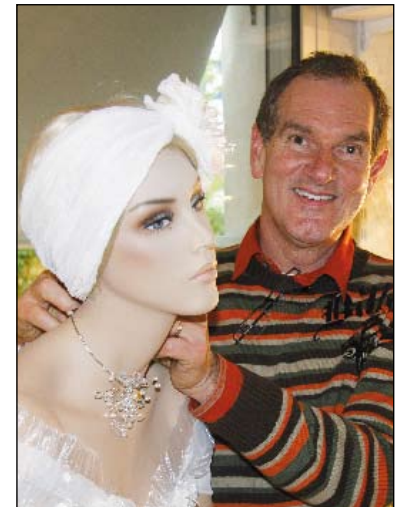
Vers les années 85, il installe son atelier à Montaigu, auprès de sa maison de vacances. Il embauche plusieurs couturières qu'il forme. Ses robes sont vendues dans les meilleures

boutiques spécialisées. « Nos robes ont connu un véritable succès. Pourtant, au début, des experts m'avaient déconseillé de m'installer en Vendée. À Paris, ce serait mieux, disaient-ils. Aujourd'hui la preuve est faite qu'ils avaient tort. La réputation du dynamisme économique de la Vendée est un atout pour moi ».

Pour faire face à la nouvelle concurrence des robes fabriquées en Chine, Jacques Gautier a créé en novembre dernier un « show room » dans son atelier. Les clientes y sont directement reçues par les couturières qui s'occupent de leur trouver la robe qui leur faut. « Ce que nous leur proposons, c'est un travail de qualité fait sur mesure avec des matériaux de qualité et réalisé par des professionnels. Elles ressortent avec la robe qui leur convient le mieux et

parfaitement adaptée à leur morphologie ».

Dans son atelier, Jacques Gautier travaille avec quatre couturières. « Je crée directement sur les bustes des mannequins de l'atelier. Comme un sculpteur, je façonne petit à petit mes modèles ». Des modèles qui sortent des sentiers battus. Conçues aux mois de janvier et de février, les robes sont fabriquées en plusieurs exemplaires dans les murs de l'atelier. En octobre, toutes les boutiques sont livrées. Les couturières refont ensuite les robes selon la taille des clientes. « Qualité et créativité sont les deux armes qui nous permettent de faire face à la concurrence et nous démarquent des autres maisons », conclut Jacques Gautier.



« Créer est pour moi une véritable passion. Je veux donner une « âme » aux robes de mariées que je crée » explique le couturier Jacques Gautier.

www.jacques-gautier.com

# SPORT - Championnats du monde de char à voile Quatre Vendéens sur les plages de Patagonie

Un podium pour les quatre chars à voilistes vendéens, c'est possible. Du 10 au 16 février, Marjorie Bernier, Joanna Abu-Aita, Franck et Yann Le Vaillant seront au Championnat du monde de char à voile. Au vue de leur palmarès, tous les espoirs sont permis.

Ils sont quatre Vendéens et ont une même envie de gagner. Du 10 au 16 février prochain, à Rada Tilly en Patagonie argentine, ils se confronteront aux meilleurs chars à voilistes du monde. Marjorie Bernier, Joanna Abu-Aita et Yann et Franck Le Vaillant, du club nautique de Notre-Dame-de-Monts, ont été sélectionnés pour les Championnats du monde 2008.

Parmi les 200 participants internationaux, ils ont de sérieuses chances de remporter podium et titres. « Compte tenu de leur palmarès et de leur préparation de qualité, nos quatre champions vendéens se sont fixés de hauts objectifs pour cette compétition », déclare Danielle Queudéville, présidente du club nautique de Notre-Dame-de-Monts. « Nos principaux adversaires sont les Français, explique Marjorie Bernier. C'est en France que le char à voile est le plus répandu. Nous devons aussi nous méfier des Argentins. Ils seront sur leurs plages et préparent ces épreuves depuis de nombreux mois... ».

Tous quatre concourent dans la catégorie Classe 5 Promo. « C'est la première fois qu'elle est représentée dans un championnat du monde. Mon objectif est de remporter le premier titre de championne du monde de cette classe », déclare Marjorie. Pour les trois autres Vendéens, l'objectif est de monter sur l'une des marches du podium.

## Stratégie et matériel

« La difficulté de cette compétition sera de s'approprier très vite le ter-



Franck Le Vaillant, Marjorie Bernier, Joanna Abu-Aita, Yann Le Vaillant et Louis Cougnaud concourent sur les plages d'Argentine du 10 au 16 février.

rain, explique Yann Le Vaillant. Nous arriverons le 6 février en Argentine et les épreuves commencent le 10. Soit quatre jours pour remonter nos chars à voiles et pour faire des repérages ». Les quatre Vendéens ont l'habitude des plages de Vendée, lisses et sans accident. « Nous sommes déjà allés sur des sites Internet pour avoir une idée de la qualité des plages du Championnat. A priori, elles ressemblent aux nôtres. Tant mieux! », ajoute Marjorie Bernier.

Dans ce sport, l'important est d'avoir une très bonne lecture de la situation en permanence. Les changements d'orientation et de force du vent, la place des autres concurrents, le terrain et ses imperfections, changent à tout moment la stratégie fixée sur la ligne de départ. « Nous devons être toujours au taquet. Sinon c'est fini! » explique Marjorie.

De même, avant de démarrer chaque manche, le choix du matériel est primordial. Les pneus sont choisis suivant l'humidité du terrain. Le choix de la voile, de la position

des lattes, du lest dépendent de la force du vent. Une fois en course, il est trop tard pour changer. Tout au long de ces championnats, Louis Cougnaud, dit Loulou, sera le conseiller matériel des quatre chars

à voilistes Vendéens. « C'est lui qui a construit nos chars. Il les connaît par cœur et nous le connaissons depuis que nous avons commencé le char à voile. Nous lui faisons une entière confiance », conclut Marjorie.

### Marjorie Bernier

25 ans, a débuté le char à voile il y a 12 ans  
2007 : championne de France classe promo / Championne d'Europe classe promo  
2006 : Vice-championne du Monde classe 5

### Yann Le Vaillant

18 ans, a débuté le char à voile il y a 11 ans  
2007 : 6<sup>e</sup> Classement National promo  
2006 : vice-champion de France des jeunes en promo

### Joanna Abu-Aita

17 ans, a débuté le char à voile il y a 3 ans  
2007 : 3<sup>e</sup> féminine au Classement national / 3<sup>e</sup> féminine au Championnat de France des Jeunes promo  
2006 : championne de France jeune

### Franck Le Vaillant

16 ans, a débuté le char à voile il y a 9 ans  
2007 : vice-champion de France promo senior / Vice champion de France Jeunes  
2003-2004-2006 : champion de France minime et cadet

## Le bateau de l'année est vendéen

Le bateau européen de l'année est à nouveau vendéen. C'est en effet le Sun Fast 3200 qu'un jury de journalistes professionnels du nautisme a élu yacht de l'année. Ce bateau a été créé par Jeanneau à l'occasion de ses cinquante ans. Les plaisanciers, pour leur part, n'avaient pas attendu la presse pour plébisciter la nouvelle création du constructeur des Herbiers. Voilier voué à la course et à la croisière, le Sun Fast 3200 a en effet rencontré un grand succès dès sa sortie. Dix-sept unités sont d'ores et déjà inscrites pour le départ de la prochaine Transquadra.



## « Oiseaux des marais »

« Oiseaux des marais », le livre de Raynaldine Ridet est destiné aux enfants à partir de sept ans. À travers des illustrations et des textes, l'auteur présente les différents oiseaux qu'ils peuvent rencontrer dans le Marais Breton Vendéen. Le Bécasseau, le martin-pêcheur, le grand cormoran, le courlis, (...) ce livre est une invitation à partir sur les chemins de randonnée du marais pour rencontrer ses merveilleux habitants.

■ « Oiseaux des Marais »  
De Raynaldine Ridet  
Editions de l'officine - Prix : 10€



## PATRIMOINE - La Tranche-sur-Mer L'estacade fait ponton neuf

Construite en 1971, l'estacade de La Tranche-sur-Mer rouvrira au public vers le mois de juillet 2008. Rendez-vous des pêcheurs amateurs, des promeneurs et des bateaux des compagnies inter îles elle fait partie intégrante du paysage tranchais. Sa restauration est l'occasion de nouveaux aménagements.

Lieu de promenade unique au-dessus de la mer, l'estacade de La Tranche-sur-Mer sera à nouveau ouverte au public vers le mois de juillet 2008. Longue de 120 m et large de 4 m elle prend appui sur la jetée du lieu-dit « la pointe du cimetière ». Construite en 1971, elle fait aujourd'hui, partie intégrante du paysage de La Tranche-sur-Mer. Rendez-vous privilégié des pêcheurs amateurs et des promeneurs, elle sert aussi d'embarcadère pour les croisières inter îles et les liaisons estivales entre le Sud de la Vendée et les îles charentaises.



Dans un premier temps, les piles de l'estacade ont été démolies avant d'être reconstruites avec des matériaux plus appropriés aux attaques du vent et de la mer.

## De nouveaux aménagements

En 2005, pour des raisons de sécurité, elle avait dû être fermée au public. Sa restauration a donné lieu à de nouveaux aménagements. Une file de pieux métalliques soutiendra un platelage de bois ou plancher, éclairé le soir. Sa largeur a été agrandie. Cela facilitera la circulation des promeneurs. Ils étaient entre 80000 et 100000 à emprunter cette estacade au cours des dernières saisons. Au milieu de l'estacade, une partie plus large permettra aux promeneurs et pêcheurs de stationner plus longtemps et dans de meilleures conditions. Des bancs seront installés. À l'extrémité, le pont d'accostage sera agrandi d'un nouveau duc-d'albe, faisceau de pieux qui permettent aux navires de s'amarrer. Il permettra d'accueillir dans des conditions de sécurité optimales les passagers des 6000 à 7000 rotations des bateaux des compagnies inter-îles qui s'y arrêtent.

## AVENTURE - Le Raid 4L Trophy des étudiants vendéens Le défi sportif qui donne des ailes

Les étudiants vendéens se sentent pousser des ailes. Au volant de superbes 4L, ils s'appêtent à prendre le départ du Raid 4L Trophy. Cette aventure, sorte de Dakar humanitaire lancé par une bande de copains, est un défi sportif qui donne l'occasion aux jeunes de se dépasser.

Cette année, plusieurs Vendéens vont se mettre dans la peau de pilotes le temps d'un Raid 4L Trophy. Mickaël Bobinet habite sur le canton de l'Hermenault. Il partagera la course avec un ami inscrit comme lui dans une école d'ingénieurs (EIA) bordelaise. Par ailleurs, les écoles vendéennes comptent cinq équipages dont deux pour l'IST de La Roche-sur-Yon. « Nous sommes quatre étudiants en école d'ingénieurs à l'IST Vendée à participer au raid cette année, précise Aurélien Ramond, l'un des quatre étudiants. Nous sommes impatients que le top départ soit donné. Notre équipe s'appelle la team Afri4L IST ».

Inscrits en DUT gestion à l'IUT de La Roche-sur-Yon, le pilote Marc-Antoine Chable et le copilote Grégoire Mahé sont tous les deux prêts pour l'aventure. Ils précisent que quatre personnes, sans qui la 4L et ses occupants ne décolleraient pas, les aident à mener à bien leur projet baptisé 4L dans l'air.

À quelques kilomètres, au Poiré-sur-Vie, Justine Guillet et Claire Bu-



Justine Guillet et Claire Buton font partie des jeunes Vendéens en lice pour le Raid 4L Trophy.

ton ont choisi de prendre le départ du raid à bord de The Red 4L, une splendide 4L rouge pomme. Les jeunes filles se sont inscrites à titre personnel. Justine est étudiante en DUT gestion à l'IUT de La Roche-sur-Yon, comme Marc-Antoine et Grégoire. Claire est lycéenne, en terminale, à Notre Dame du Roc à La Roche-sur-Yon.

À bord de leur voiture personnalisée, les étudiants vendéens s'appêtent à avaler 7000 kilomètres de parcours. Le départ aura lieu cette année, les 13 et 14 février de Paris et de Bordeaux. Les équipages seront entièrement libres pour la descente

jusqu'à Algésiras, en Espagne, où les jeunes seront pris en charge. Dès le lendemain, ils prendront le bateau jusqu'à Tanger où le Raid commencera réellement.

Cette aventure sportive et humanitaire a été lancée en 1996 lors d'un repérage de piste pour le Dakar. Une bande de copains lance l'idée de proposer à des jeunes de parcourir des milliers de kilomètres au volant... d'une 4L. Dix ans plus tard, en 2007, les dix bougies sont soufflées par mille 4L et deux mille étudiants.

■ Pour suivre la course :  
www.4l trophy.com

## ENTREPRENDRE - Les internautes apporteurs d'affaires Mr Gilbert et le Guide Zoya, business en ligne pour tous

**Mettre en relation les particuliers et les entreprises pour permettre aux entreprises de faire des affaires et aux particuliers de toucher des commissions. Pour appliquer ce concept, Marie Pineau, installée à la Boissière-de-Montaigu a créé une société, Gilbert Zoya et deux sites Internet : Le Guide Zoya et Mr Gilbert.**

« Dans les affaires, ce qui marche le mieux, c'est le relationnel », explique Marie Pineau. À 26 ans, cette Vendéenne de la Boissière-de-Montaigu est à la tête d'une entreprise en pleine expansion. Elle gère deux sites qu'elle a créés sur la toile et mis en service depuis quelques semaines : le site de Mr Gilbert et celui du Guide Zoya. Ces deux sites permettent de mettre en relation des entreprises

et des particuliers. N'importe qui en France peut s'inscrire sur le site de Mr Gilbert. Il devient alors apporteur d'affaires pour les entreprises inscrites sur le Guide Zoya. Pour chaque affaire conclue par l'intermédiaire d'un « Mr Gilbert », l'entreprise du Guide Zoya lui reverse une commission.

« Un jour, explique Marie, j'ai proposé à l'un de mes cousins une commission s'il arrivait à conclure une affaire avec l'un de mes clients. Il a réussi un marché très intéressant. Je lui ai reversé la commission promise ». La jeune vendeuse de fruits et légumes s'est alors donné un défi : créer une société qui permette aux particuliers de toucher des commissions sur les affaires qu'ils ont permises aux entreprises de conclure avec des personnes de leur entourage. « Cela peut intéresser tout le monde, de l'étudiant à la mère de famille qui veut arrondir ses fins de mois, ajoute Marie. Chaque personne peut gagner jusqu'à 6000 euros par an ».

### Deux sites et une entreprise

Pour réaliser son défi, Marie Pineau a créé la société Gilbert Zoya qui gère deux sites : Mr Gilbert et Le

Guide Zoya. Le premier, Mr Gilbert, permet aux apporteurs d'affaires d'obtenir un code. Par ce code, leurs proches peuvent entrer en relation avec les entreprises inscrites sur le site du guide Zoya. Si le marché est conclu, le « Mr Gilbert » récupère une commission.

Depuis sa création en décembre 2007, Marie Pineau a contacté plusieurs dizaines d'entreprises toutes plus intéressées les unes que les autres. Une quinzaine est déjà sur le site. Une vingtaine est en passe d'y figurer. Le Guide Zoya leur offre un site publicitaire simple et facile d'accès.

Aujourd'hui, l'entreprise est en pleine expansion. Les « Mr Gilbert » sont chaque jour de plus en plus nombreux. Deux webmasters viennent d'être embauchés : Aurélie et Fabien. « Nous cherchons un commercial. Notre objectif est de pouvoir toucher les entreprises à travers toute la France et pourquoi pas un jour à travers toute l'Europe, déclare la toute jeune chef d'entreprise. Nous voulons aussi développer de nombreux services annexes sur notre site ».

www.mrgilbert.fr  
www.guidezoya.fr

### Le Spray en réparation au Chili



Guy Bernardin, est arrivé à Talcahuano sur les côtes chiliennes le 16 janvier. De là, le 22 janvier, il a pris la direction de Valparaiso, à trois jours de mer. Il pourra y effectuer les réparations de son Spray, la réplique à l'identique du bateau de Joushua Slocum qui, le premier, a réalisé un tour du monde en solitaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parti des Sables-d'Olonne en septembre 2005 dans le sillage du pionnier de la circumnavigation en solo, Guy Bernardin reprendra la mer rapidement en direction de Panama, pour, enfin, boucler sa boucle. Du Chili, l'aventurier a remercié tous ceux qui lui ont apporté un soutien financier en vue de remettre son navire en état, en particulier les élèves et les maîtres d'une école des Sables-d'Olonne.

http://guy.bernardin.free.fr/

### Lecatalogue Clévances, La Tranche-sur-Mer vient de sortir

Clévances, La Tranche-sur-Mer est le premier catalogue édité par Clévances Vendée en partenariat avec l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer. Il y a quelques mois, les deux structures ont décidé de signer une convention pour développer la labellisation des locations de vacances tranchaises. Et répondre aux demandes des touristes en leur garantissant le meilleur rapport qualité/prix. Un an après la signature de la convention, soixante-cinq locations sont d'ores et déjà labellisées à la sortie de ce premier catalogue. Imprimé à 5000 exemplaires, l'ouvrage de douze pages est diffusé directement par l'Office de Tourisme. Il recense les locations déjà labellisées : trente en 1 clé, trente-trois en 2 clés et deux locations en 3 clés.

Renseignements :  
www.clevances-85.com



Créée il y a quelques semaines, l'entreprise Gilbert Zoya recherche déjà de nouveaux collaborateurs.

## MUSIQUE - Marc Ydier et sa « Ballade pour un fou » Des tangos à faire perdre la raison

Le pianiste Marc Ydier sort un nouvel album, une interprétation magistrale du compositeur argentin Astor Piazzolla (1921-1992), « Ballade pour un fou ». Astor Piazzolla a renouvelé le tango argentin au XX<sup>e</sup> siècle. Sous l'influence de son professeur uruguayen Carlos Cebro, Marc Ydier s'est passionné pour ce compositeur et a décidé de mettre en forme ses partitions. L'album a été entièrement enregistré dans un petit studio situé au fond de son jardin avec son propre piano à queue datant de 1920 : « Je m'auto-produis et je m'auto-finance, cela me restreint, mais me donne en même temps plus de liberté ». Marc Ydier a commencé le piano dès le plus jeune âge. Il entre en 1984 au Conservatoire National

de région de Nantes où il obtient une médaille d'or. Puis il poursuit sa formation à l'École Normale Supérieure de Musique Alfred Cortot à Paris. Il finit ses études en 1991 avec un Diplôme Supérieur d'Exécution. Il donne aujourd'hui des cours de Piano à l'école de musique de Dom-pierre-sur-Yon

### Des concerts privés

L'album ne suffit pas, il faut assurer sa promotion. Notre soliste se produit régulièrement en France et en Autriche. Mais l'homme reste modeste et discret, il préfère les concerts privés, l'harmonie intimiste de la musique de salon. Aussi, par ce biais, il se perfectionne, affine

l'interprétation qu'il regrette de voir se figer dans la gravure d'un CD : « Sortir un disque, cela m'oblige surtout à travailler et à avancer, cela me fixe des objectifs ». Il a déjà des idées pour l'avenir, comme adapter le répertoire classique des années 1920 en hommage à ce piano qui lui est cher. Mais ce succès à petite échelle lui suffit. Il lui procure le plaisir nécessaire pour persévérer dans la voie solitaire du musicien. L'album « Astor Piazzolla, Ballade pour un fou » est disponible dans les différents points de vente de La Roche-sur-Yon pour la somme de 10 euros.



Marc Ydier dans son studio d'enregistrement.

## RECORD - Défi Sodeb'O Thomas Coville recordman de la distance en 24h

Le record de distance en 24 heures de Thomas Coville a été homologué officiellement par le WSSRC. Le skipper de Sodeb'O a parcouru 619,3 milles (1115 km) en 24 heures, à la vitesse moyenne de 25,8 nœuds. Le navigateur est arrivé le lendemain de



cette homologation à Cape Town, en Afrique du Sud. C'est là que va être réparé son maxi-trimaran. Au printemps, le navigateur mettra le cap sur New-York, d'où il partira en vue de décrocher le record de traversée de l'Atlantique Nord. Sodeb'O retrouvera ensuite son port d'attache aux Sables-d'Olonne. Le marin s'y préparera à tenter à nouveau le record du tour du monde en solitaire et sans escale durant l'hiver.

La barre est désormais très haute. Arrivé dimanche 20 janvier, Francis Joyon a en effet bouclé sa circumnavigation en très exactement 57 jours, 13 heures, 34 minutes et 6 secondes. Thomas Coville a salué l'exploit de ce concurrent d'exception. Celui-ci a pour sa part remercié Ellen MacArthur et Thomas Coville : « Sans Ellen, le bateau n'aurait pas existé, car si elle n'avait pas repris ce record il y a trois ans, il n'y aurait pas eu de raisons d'y retourner. Grâce à Thomas, on a été appelés à faire un bateau le plus performant possible. Il a élevé l'exigence ».

## PLAQUES D'IMMATRICULATION - Les Vendéens attachés à leur « 85 » Les nouvelles mesures à côté de la plaque

La France changera ses plaques d'immatriculation au 1er janvier 2009. Des raisons sécuritaires et la volonté d'une harmonisation européenne feront disparaître le numéro des départements. Les nouvelles plaques seront composées ainsi : 2 lettres + 2 chiffres + 2 lettres. Elles ne subiront plus de modifications. Plusieurs départements ont montré leur mécontentement comme en Corse, en Bretagne ou dans l'Ain. Les Vendéens aussi réagissent. Pourquoi les réactions sont-elles si nombreuses à ce qui paraît être une simplification administrative ? Cette mesure rationnelle n'a pas pris en compte l'attachement des Français à leur identité départementale. Les Vendéens sont attachés à leur territoire. Ils affichent souvent avec fierté leur « 85 » à chaque extrémité de leur véhicule.

**Joseph, cordonnier et fabricant de plaques :** « Pour mon travail aujourd'hui, ce sera un manque à gagner évident. Refaire les plaques n'est pas mon activité principale, mais les gens savent qu'ils peuvent venir ici. Une plaque à vie, c'est malheureux. Autrefois, j'étais routier. Dès

qu'on voyait un « 85 », c'était la fête. Arborer un 85, c'est montrer qu'on est Vendéen. Le 15 août, quand nous assistons en famille à la madone des motards en Bretagne, nous sommes fiers, entre Vendéens, de brandir notre drapeau. Ça, on ne pourra pas nous l'enlever ! »

**Françoise, mère de famille :** « Ce sera pour moi un regret de ne plus avoir une plaque 85. Lorsque je quitte la Vendée, c'est un moyen de

me faire reconnaître. Inversement ici, je peux repérer les non Vendéens. Avec la nouvelle mesure, il n'y aura plus aucune distinction. Nous serons tous Français sans spécificités locales. »

**Philippe, garagiste :** « Pour moi, c'est une perte d'identité. Nous devons rester Vendéens et en être fiers. Actuellement, quand je voyage, je suis à la fois Français et Vendéen. Bientôt je ne serais plus que Français. C'est dommage. »



# Un habitat beau, propre et économe

Depuis 2003, le marché du lotissement a fortement progressé en Vendée. Le nombre de lots a explosé, avec une hausse de 50% en quelques années. Les Vendéens sont de plus en plus nombreux à désirer accéder à la propriété. 2005 a été une année record pour le nombre de constructions en lotissements. Les premiers chiffres de 2007 laissent présager de nouveaux records. La construction neuve se porte donc bien en Vendée. Il faut désormais trouver de nouvelles solutions pour l'intégrer au bâti existant. Le Conseil général compte donc favoriser la création de nouveaux lotissements modèles pour apporter des solutions concrètes au développement urbain. L'habitat vendéen de demain devra être économe en énergie et en eau et s'intégrer dans son environnement.



## Griffe architecturale et respect du site

Contemporaine, écologique et intégrée à son environnement, la maison et l'agence des Jaunet-Briand à Aizenay concilie tous ces paramètres. Il y a quelques années Patricia et Emmanuel cherchaient à s'installer dans ce secteur géographique. « Notre première volonté était de restaurer une maison de caractère. Hélas, nous n'en avons trouvé aucune qui soit restée dans son jus ». Nous avons alors décidé de concevoir notre propre habitation », explique Patricia, architecte DPLG et spécialisée dans la restauration du patrimoine. Emmanuel, son mari, très sensible à l'environnement a trouvé un terrain qui correspondait à leurs attentes : comme perdu au milieu de nulle part et composé d'une pièce d'eau. « Notre terrain nous a décidés à empiéter sur l'étang, et donc à construire une maison sur pilotis. Nous avons décidé de nous inspirer des cabanes de pêcheurs construites le long des étiers dans le marais Breton. » Le résultat est un réel succès esthétique et technique. L'ensemble, en bois, s'intègre totalement à l'environnement naturel et, toutes proportions gardées. Ces lignes rappellent celles des cabanes de pêcheurs. Mais l'intérêt de la maison ne s'arrête pas là. À la griffe architecturale, ses concepteurs ont ajouté des options écologiques. Les grandes ouvertures de la façade Sud permettent de profiter au mieux de la lumière et de la chaleur du soleil. Au contraire, la façade Nord est très peu ouverte afin d'éviter les déperditions calorifiques. L'isolation de l'ensemble de la maison est faite de chanvre et de lin. Enfin l'ensemble du bâtiment est chauffé (Eau sanitaire et chauffage) avec un système géothermique.

Entretien avec Gabriel Vallée architecte DPLG, urbaniste DIUP et Président de l'association des architectes de la Vendée

## Pour un lotissement intégré à son environnement



Installé à Olonne-sur-Mer, Gabriel Vallée architecte et urbaniste a construit plusieurs lotissements dont l'un à Longeville-sur-Mer. Il revient sur les manières d'intégrer ces lotissements dans leur environnement.

**Comment peut-on intégrer un lotissement dans son environnement ?**

Intégrer un lotissement, c'est avant tout établir des liens de continuité avec son environnement. Il doit s'harmoniser avec le schéma de la ville. À Longeville-sur-Mer, pour réaliser un projet de village vacances, nous avons d'abord étudié la texture urbaine de la ville. Nous avons observé le rythme de rues, des maisons, des jardins, des villas anciens alentours. Nous avons adapté ces éléments à l'espace qui nous était confié. De là est née la trame foncière de notre ensemble de maisons, une voie principale orientée sud-est/ouest, des voies secondaires et l'ancien chemin d'accès à la périphérie du terrain.

**Le respect de la trame foncière**

**suffit-il à intégrer un lotissement dans son environnement urbain ?**

Cela y participe mais ce n'est pas suffisant. Pour intégrer un lotissement dans la vie sociale et économique de la ville ou du village, il faut créer une continuité avec les voies principales. À Longeville, la voie qui traverse notre lotissement relie deux des voies principales de la commune. Pour s'intégrer à la communauté, un lotissement doit pouvoir être traversé. La lecture de ses voies doit être simple : une voie principale et des voies secondaires. Il faut bannir les lotissements refermés sur eux-mêmes, qui se terminent par des cul-de-sac... Les voies sont publiques et n'importe qui doit pouvoir s'y rendre et les traverser.

**Et le respect de l'environnement ?**

À Longeville, notre parcelle était composée de végétation indigène, pins maritimes, acacias, chênes verts... Nous avons décidé de les conserver et de les renforcer dans les espaces libres que nous avons



créés et le long des voiries. Quant à la peupleraie, implantée il y a une quinzaine d'années, nous l'avons supprimée. Enfin, nous avons conservé les caractéristiques du terrain, une partie haute et une partie basse. Ce dénivelé s'explique par la pratique d'anciennes cultures.

**Que peut-on faire pour renforcer les économies d'énergies dans les lotissements ?**

Je pense qu'il faut revoir l'idée de la maison entourée par son jardin. La mitoyenneté apporterait beaucoup de solutions écologiques. D'une part, les surfaces construites sont bien moins importantes, 22 à 26 habitations par hectare pour des habitations mitoyennes, le double dans un lotissement lambda. La mitoyenneté diminue ainsi les surfaces de sol imperméabilisées. D'autre part, l'habitat groupé permet de consommer moins, notamment du point de vue chauffage. Enfin, étaler à l'infini les habitations éloigne toujours un peu plus les centres-villes des périphéries. La distance des trajets croît et les dépenses énergétiques avec.

## Office Public de l'Habitat de Vendée Les HLM se chauffent au soleil

**L'Office Public de l'Habitat (OPH) de Vendée, nouvelle appellation de l'OPDHLM (Office Public Départemental d'Habitation à Loyer Modéré) améliore chaque l'année, la qualité de vie des locataires. Des actions sont prévues dans divers domaines :**

- L'isolation : des matériaux innovants sont utilisés pour les constructions neuves. Le patrimoine existant est quant à lui réhabilité. La résidence de l'Écrin à Olonne-sur-Mer est composée de douze maisons construites avec une ossature bois qui favorise une meilleure isolation.
- L'innovation : un programme de logements individuels ou de petits collectifs est prévu. Il permet d'éviter les grands immeubles.
- L'architecture : chaque projet est pris en main par un nouvel architecte. Il faut éviter que tous les logements soient bâtis sur le même modèle.

• L'accessibilité : des améliorations sont apportées en faveur des personnes à mobilité réduite. Ou pour le maintien à domicile des personnes âgées.

L'OPH opte de plus en plus pour la construction de logements utilisant les énergies renouvelables. L'énergie solaire, la production d'eau chaude... sont des solutions adoptées pour toutes les constructions de locatifs programmés à partir de 2008.

La résidence Le Pijouet à Mouzeuil-Saint-Martin compte neuf maisons. Elles sont équipées de panneaux solaires. Ils contribuent à produire l'eau chaude sanitaire. Les installations sont complétées par des chaudières à condensation qui permettent d'économiser du gaz les jours non ensoleillés. À La Roche-sur-Yon, l'OPH se sert de deux chaufferies pour 1400 de ses logements dont les résidences Vigne aux Roses, Enrilise, La Garenne, Lucien Valéry, Émeraude etc.





# Cité de l'habitat écologique des Herbiers L'habitat écolo, c'est pas sorcier

Le conseil général de la Vendée a confié à la société « Jamy and co » le projet d'une cité de l'habitat écologique aux Herbiers. Cette société est dirigée par Jamy Gourmaud, journaliste français d'origine vendéenne, l'auteur et l'animateur de l'émission télévisée « C'est pas sorcier » sur France 3.

## En quoi consiste la cité écologique des Herbiers ?

La cité de l'habitat écologique est un espace destiné à faire comprendre comment l'habitat interagit avec l'environnement dans toutes ses facettes, depuis sa construction et le choix des matériaux jusqu'à son utilisation dans le temps. Il ne s'agit pas uniquement du bâti ; tout ce qui est annexe à l'habitat (jardin, piscine, tout-à-l'égout, traitement des eaux usées) doit être concerné. De cette manière, cet espace souhaite sensibiliser la population vendéenne dans son rapport à l'énergie.

L'écologie est une mode. Beaucoup de projets de ce type sont envisagés. En quoi cette cité écologique se différencie des autres ?

Au lieu de présenter une énième fois les différentes énergies renouvelables, nous avons voulu être pédagogiques et mettre en avant l'esprit critique des visiteurs en leur expliquant les phénomènes physiques à l'origine de ces nouvelles énergies. Cette cité sera ainsi divisée en deux grands pôles : un parcours muséographique et un centre d'information pour tous ceux qui ont

un projet de construction ou d'aménagement.

Quel sera l'objectif de ces deux pôles ?

On s'est d'abord posé la question : à qui est-ce qu'on s'adresse ? Il

faut d'une part sensibiliser une large population qui ne connaît ni de près ni de loin la science des énergies renouvelables, mais il ne faut pas non plus oublier les élèves en formation et les professionnels concernés. Ainsi le parcours muséographique



Le Conseil général a confié à Jamy Gourmaud le projet de la cité écologique des Herbiers.

s'adresse à un public néophyte. Il lui présente de façon spectaculaire des phénomènes physiques. L'idée est de reconstituer une place avec de fausses façades de maisons. Derrière chacune sera présenté un thème particulier : chauffage, isolation, économie d'eau, matériaux recyclables, et bien d'autres. Ensuite, le centre d'informations proposera une information plus personnalisée, à tout type de public. Il y a ceux qui ont un projet de construction ou de rénovation, les professionnels qui ont rarement le temps de se former aux nouvelles énergies, enfin le public scolaire.

Cette cité écologique portera-t-elle bien son nom ?

Évidemment, elle n'aurait pas lieu d'être si elle ne donnait pas l'exemple. Cette cité doit être, par elle-même, le premier exemple d'un habitat entièrement écologique. Nous expliquerons comment elle a été pensée et bâtie.

Et avez-vous déjà une idée de la manière dont elle sera construite ?

Pour l'instant, il n'y a pas une, mais des solutions. Cette cité doit s'ancrer dans sa géographie suivant les paramètres du lieu. C'est une chose que l'on souhaite aussi mettre en avant : un bâtiment ne sera pas fabriqué de la même manière selon qu'il est localisé aux Herbiers ou à Saint-Jean-de-Monts. De même, la construction sera différente suivant son utilisation (résidence principale ou résidence secondaire).

## Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil général

« Halte aux lotissements en tablettes de chocolat »

Comment se développe aujourd'hui l'habitat en Vendée ?

Près de 70 000 nouveaux habitants sont arrivés en Vendée ces dix dernières années. Le dynamisme économique et l'attractivité de notre département attirent sur notre territoire toujours plus d'entreprises et toujours plus de familles. Ce développement démographique a donné lieu à l'apparition de nouveaux quartiers issus de lotissements, autour des communes. C'est un habitat étalé qui a généré de nouveaux besoins, notamment en matière de transport et d'infrastructures. Il n'est pas sans poser de difficultés à certaines municipalités. Souvent éloignés des centres bourgs, les nouveaux quartiers ne favorisent pas toujours l'intégration des nouveaux venus dans le tissu social existant. La banalisation architecturale des maisons des lotissements rompt également l'harmonie de certains villages.

Comment concilier développement et respect de l'environnement ?

Il faut cesser de construire des lotissements en tablettes de chocolat sans lien avec les communes dont ils font partie, et dont les maisons sont toutes identiques. Le Conseil général va lancer un nouveau programme d'actions pour aider les communes à surmonter ces difficultés. Il va notamment inciter à intégrer des notions d'esthétique, d'économie de l'espace et d'économie d'énergie dans l'élaboration des projets. Nous voulons que les futurs lotissements prennent en compte le paysagement, l'urbanisme, les déplacements ou encore l'architecture. Ce programme comportera aussi un volet environnemental en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables et les dispositifs d'économie d'eau. La Vendée doit devenir un département exemplaire en réduisant ses consommations d'eau et d'énergie.

contraire pour annuler celle-ci. »

La résistance est même supérieure à celle du parpaing. L'ironie du sort dans toute cette histoire, c'est que l'inventeur du parpaing, Aimé Grandjean, n'est autre que le grand-père de Patrick Denieul.

## Logements pour personnes âgées Le village La Vallée Verte, quartier au cœur du bourg

En plein cœur du bourg de La Gënëtouze, le village La Vallée Verte s'intègre parfaitement à la commune. Ces dix logements pour personnes âgées sont un véritable succès architectural autant que social. Ses locataires, installés depuis le mois de juillet dernier, se sont complètement adaptés à leur nouveau foyer. « Nous avons voulu donner à nos aînés la possibilité de rester parmi nous », explique une responsable du CCAS de la commune. Avec l'aide du Conseil général et de l'office départemental des HLM, la commune a pu réaliser ce projet appelé le village La Vallée Verte.

À deux pas de l'église, de la mairie et de la salle d'animation, entre les deux écoles de La Gënëtouze, les dix maisons se tiennent côte à côte. Construites selon les critères architecturaux locaux, elles s'inscrivent dans la continuité des autres maisons du village. De

plain-pied, elles sont constituées de trois pièces et d'un garage. Chaque pièce est accessible aux personnes en fauteuil roulant et les chambres peuvent accueillir des lits électriques.

Ces logements, gérés par le CCAS, permettent aux personnes qui ne peuvent plus vivre chez elles de s'installer dans des locaux adaptés tout en gardant leur autonomie. Cela évite le passage à la vie en communauté, difficile à vivre pour certaines d'entre elles. « Autonomes mais pas isolés, les habitants du village La Vallée Verte ont très vite mis en place une forte solidarité entre eux et avec leur voisinage. Nous tâchons aussi de les intégrer à la vie de la commune. Des animations avec les écoles, le centre de loisirs et la bibliothèque en construction sont en train de se développer, ajoute une responsable. Le village La Vallée Verte est une véritable réussite sur tous les plans ».



Il est important de proposer aux personnes âgées des solutions de logement qui leur permettent de conserver des activités et leurs habitudes.

## Maisons Vendée Villages Du bois fort comme du parpaing

L'entreprise Maison Vendée Villages à Froidfond a obtenu Le Trophée International de la Construction en 2007. Décerné pour la première fois à un constructeur de maisons en bois, ce trophée reflète les atouts que présente le produit. Accessible, efficace, résistant, le bois a su graver les échelons.

Maison Vendée Villages a reçu l'an dernier le Trophée International de la construction. C'était la première fois qu'une entreprise utilisant le bois pour la construction d'habitations recevait un tel prix. La structure en 3D à ossature bois a été inventée par le dirigeant de Maison Vendée Villages, Patrick Denieul. Son entreprise est basée à Froidfond.

L'idée lui est venue, il y a quelques années. Patrick Denieul était décorateur à Paris pour des grandes marques de cosmétique. Il devait créer des cabines de soins pour une grande marque de parfum. Il a eu envie d'utiliser le bois pour ce concept de cabines. De fil en aiguille, il s'est demandé « pourquoi ne pas utiliser le même procédé pour l'habitat ? ». En 2006, il a créé son unité de production en Vendée.

La 3D, plus rapide et moins chère

« On utilise le 2D pour construire une maison dite traditionnelle, souligne-t-il. Je suis le seul à avoir opté pour le 3D. Je reste convaincu que tout est positif. C'est rapide, moins cher et, avec le 3D, tout est prévu pour faciliter le travail des plombiers par exemple ». En effet, les planches de bois sont préalablement percées lorsqu'elles sont utilisées pour la construction de la maison. Les fils

ou les câbles que les artisans doivent faire passer sont installés plus rapidement. Les artisans gagnent du temps et la maison est livrée plus vite.

Un autre atout lui est attribué d'entrée de jeu par son inventeur : la résistance. « Trois axes sont utilisés pour l'ossature 3D, explique Patrick Denieul. La verticalité, la profondeur et l'horizontalité. La solidité du bois permet de compter sur l'axe horizontal pour augmenter la résistance des modules. Quelle que soit la pression exercée, il existe toujours une force



# GENDARMERIE NATIONALE - Treize casernes sont remises à neuf à partir de 2008 Les gendarmes déménagent

En 2008, treize casernes de gendarmerie du département vont être construites ou remises à neuf. Pour certaines, comme à La Roche-sur-Yon ou au Poiré-sur-Vie, les travaux sont terminés et les gendarmes ont pris leurs fonctions dans leurs nouveaux locaux. Pour les brigades de Saint-Fulgent ou Rocheservière, les plans des futurs bâtiments sont tout juste sortis des cartons. Le parc immobilier de la gendarmerie nationale se distingue des autres administrations. Il est vaste et étendu sur le territoire. Chaque canton en France compte sa propre brigade dans laquelle les gendarmes doivent être logés pour assurer au mieux leurs missions. La Gendarmerie Nationale est la quatrième force armée en France. Après l'Armée de terre, la Marine Nationale et l'Armée de l'air, ils sont 105 000 hommes à assurer sans discontinuer la sécurité et la paix publiques.



L'adjutant Rabaud présente les projets immobiliers de la gendarmerie en Vendée. À droite, les nouveaux locaux yonnais des gendarmes.



Les gendarmes de la caserne de gendarmerie de La Roche-sur-Yon ont pris leurs fonctions dans des locaux flamboyants mi-janvier. Ils sont les premiers à déménager sur le département cette année. Ils seront suivis de près par leurs collègues du Poiré-sur-Vie qui devraient investir la nouvelle brigade d'ici à quelques semaines.

« Treize projets de construction ou d'extension de casernes sont prévus cette année, explique l'adjutant Charles Rabaud, chef du service des affaires immobilières au groupement de la gendarmerie de la Vendée. Après La Roche-sur-Yon et Le Poiré-sur-Vie, ce seront au tour des brigades de Challans, Chantonay, Montaigu, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Talmont-Saint-Hilaire, Fontenay-le-Comte et Mortagne-sur-Sèvre d'être reconstruites ou étendues. En ce qui concerne les futures brigades de Saint-Fulgent, Mareuil-sur-Lay, Saint-Michel-en-l'Herm et Rocheservière, il faudra attendre encore un peu. Les plans des bâtiments seront finis courant 2008 ».

Le parc immobilier de la gendarmerie se distingue des autres admi-

nistrations. S'il compte un service à lui seul, sorte d'agence immobilière de la gendarmerie, c'est pour la simple raison qu'une brigade englobe à la fois les bureaux et les logements des gendarmes. Les 662 gendarmes, hommes et femmes, qui travaillent dans les brigades vendéennes, à raison d'une par canton, ont des missions les contraignant à vivre sur leur lieu de travail.

## La Vendée est l'un des départements les plus sûrs de France

« La gendarmerie et la police sont deux forces qui ont les mêmes missions dans un département, précise le Colonel Philippe Reul, commandant du groupement de la gendarmerie en Vendée. Leur première mission est d'assurer la paix et la sécurité publiques. La police intervient dans les villes de plus de 20 000 habitants. Ça ne représente en France que 5% du territoire mais 50% des habitants y vivent. La gendarmerie est compétente partout ailleurs. C'est-à-dire sur les 95% restants du pays où est répartie l'autre moitié des Français. Un gendarme travaille d'avantage en

zone rurale ».

La vie en caserne est une particularité que partagent tous les gendarmes. Leur domicile et leur bureau sont au même endroit. Leur quotidien se passe au cœur de cette microsociété où parfois la limite entre vie professionnelle et vie privée est très mince. « Lorsque j'étais jeune lieutenant, se souvient le Colonel Reul, un de mes hommes m'a dit un matin qu'il avait failli arriver en retard au travail. C'est en m'apercevant en train de faire mes lacets, depuis la fenêtre de son appartement, qu'il s'est dépêché. C'est anecdotique, mais ça montre à quel point nous vivons en communauté ! » Dans les communes, tout le monde connaît le gendarme. Il travaille, il habite et il est souvent impliqué dans la vie de son quartier etc. Il est l'interface entre les habitants et les élus. Il est garant de la bonne santé d'un territoire. Il est d'ailleurs fréquent que les gendarmes aillent faire des rondes ici ou là, dans des coins reculés ou en pleine forêt, histoire de voir si tout va bien. Un gendarme doit pouvoir intervenir à tout moment. À La Roche-sur-Yon, il y a en permanence la moitié des

## La Vendée est l'un des départements les plus sûrs de France

Le classement des départements les plus criminogènes de France vient de sortir. La Vendée est passée de la 74e place en 2006 à la 82e place en 2007. Cette baisse significative est due notamment à la délinquance générale qui a diminué de 6,39%. La délinquance la plus sensible, celle de voie publique, a diminué de 13,19%. Par ailleurs, sur les 20 004 crimes et délits enregistrés, 11 375 étaient des vols (deux-roues, véhicules, à l'échelle...) contre 12 696 en 2006. Les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté de 2,80%. En ce qui concerne le nombre de tués sur les routes, ils étaient 110 en 2003, 67 en 2006 et 73 en 2007.

effectifs de la caserne qui est prête à intervenir 24 heures sur 24. Le gendarme doit pouvoir répondre rapidement à sa première mission : la sécurité des habitants. Douze minutes en moyenne suffisent pour qu'il se rende sur tel endroit après un appel urgent (17).

« La mission du gendarme que les gens connaissent le plus, c'est celle de la sécurité routière, précise le Colonel Reul. Elle a permis en Vendée de faire diminuer le nombre de tués sur les routes de 30% depuis 2003. Pourtant, elle est loin d'être la plus représentative de notre métier. Notre présence sur le territoire, dans les zones les plus reculées, nous rend garants de la bonne santé de ce territoire. Le gendarme est un acteur de sa circonscription. Il doit s'approprier le terrain et faire corps avec lui ».

Cela signifie notamment qu'il doit bien connaître le département, les communes, les habitants. Il doit être « en veille » en permanence, à l'affût de ce qui pourrait troubler l'ordre public. Grâce aux 662 gendarmes œuvrant sur le département, la Vendée fait partie des départements de France les plus sûrs.

## Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Les économies d'énergie et d'eau priorités départementales

Le Conseil général de la Vendée s'est fixé pour objectif de diminuer ses consommations d'eau et d'énergie de 15% dans les années à venir. La Vendée doit devenir un département exemplaire en matière d'énergie durable et de respect de la ressource en eau. Le Département a ainsi entamé un audit des bâtiments publics à travers les communes, en vue d'améliorer leurs performances énergétiques et leur consommation d'eau. Très rapidement, les résultats de ces études donneront lieu à des aménagements. Des dispositifs d'économie ont déjà été mis en place avec l'aide du Conseil général, comme à la Boissière-des-Landes, où l'eau de pluie est récupérée pour arroser les terrains de sport – un exemple parmi de nombreux autres. D'autres sont en cours ou programmés. Tous les projets du Département tiennent désormais compte des impératifs environnementaux. Tous les travaux entrepris sur les collèges existants, comme toutes les constructions de nouveaux établissements seront à la pointe pour les économies d'eau et d'énergie. Afin d'étendre cet effort aux projets privés, le Département lance une grande action qui va inciter les communes et les particuliers à inscrire le respect de l'environnement en tête de leurs préoccupations, notamment dans leurs projets immobiliers. Le Conseil général est un partenaire actif pour les collectivités qui ont la charge de la gestion de l'eau et notamment de l'assainissement, qui relève des communes et des communautés de communes. Des chantiers se sont achevés récemment sur le littoral, pour faire face aux besoins de ces secteurs qui connaissent une forte affluence en période estivale. Les Sables-d'Olonne a ainsi ouvert en 2007 un outil performant pour traiter ses eaux usées. En milieu rural, là où l'habitat est dispersé, la collecte des eaux usées pour les diriger vers un système collectif n'est généralement pas la meilleure solution. Dans bon nombre de communes, l'assainissement non collectif est majoritaire. Il représente donc une grande part des eaux usées rejetées dans la nature. Les inspections de ces installations sont en cours dans toutes les communes du département par les SPANC (services publics d'assainissement non collectif). Les particuliers dont les systèmes d'assainissement ne sont pas en état disposent de trois ans pour se mettre en règle. Dans les prochaines années, plus aucune installation individuelle ne devrait se trouver sur le territoire. L'observatoire départemental de l'eau surveille attentivement la qualité des rejets dans la nature. Il surveille les cours d'eau et les eaux de baignades, ainsi que certaines usines d'assainissement. Il mène aussi des opérations de sensibilisations à destination du public et vers les agriculteurs. Pour ceux-ci, des réserves d'eau sont réalisées dans le Sud Vendée. Elles ont pour objectif de se substituer au puisage de l'eau d'irrigation dans les nappes phréatiques.

Union pour la Majorité Départementale

Eau et assainissement : des discours, mais après ?

À l'heure où la France est tenue de respecter la directive européenne eaux résiduaires urbaines et d'appliquer la directive cadre sur l'eau, on peut s'étonner de voir les SATESE (Services d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration) menacés de disparition, suite à la publication d'un décret fin d'année 2007. Ils ont pourtant été reconnus efficaces dans l'objectif d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau en 2015. En effet, créés à l'origine par le Ministère de la Santé et les agences de l'eau, les SATESE jouent un rôle important dans la conduite et le suivi de la politique de l'eau en France. Ils œuvrent au niveau départemental, avec pour vocation d'aider à réduire les pollutions depuis près de 40 ans. Ils sont financés par les départements et les agences de l'eau à hauteur de 30 Millions d'euros/an au niveau national, assurent une mission de service public auprès des communes rurales. En Vendée, seulement 225 communes sur 282 sont équipées à ce jour d'une station d'épuration, alors que la population vendéenne triple en période estivale ! Nous accusons beaucoup de retard dans ce domaine, déjà en 2001, le Conseil général de la Vendée dépensait seulement environ 2,6 Millions de Francs, soit à peine plus que ce qu'il percevait en recettes, soit 2 111 600 Francs pour la même année ! De même, on ne peut que déplorer que pour 2007 encore, le Conseil général a affecté à peine 2 Millions d'euros au programme départemental Assainissement des communes rurales. Il faut mettre plus de moyens en faveur des communes rurales pour 2008, c'est une priorité. Enfin, à l'heure où l'on parle de pesticides (9 rivières sur 10 sont polluées en France, la Vendée étant aussi concernée), de réduction de consommation d'eau de la part des usagers, notamment sur la côte vendéenne, on ne peut que déplorer les programmes de financement de retenues d'eau à usage d'irrigation, notamment dans des communes concernées par un projet de barrage (sur l'Auzance) : ce programme de financement ne devrait plus exister en 2008. Paradoxe entre les discours tenus et les actes ! Beaucoup reste encore à faire si nous voulons devenir N° 1 en France de l'environnement !

Le Groupe des élus socialistes et républicains

# PARTENARIAT- Établissement Villebois Mareuil à Montaigu Les jeunes de l'IME tapent la balle avec les collégiens

Le collège Villebois Mareuil de Montaigu et l'Institut Médico Educatif (IME) Le Moulin Saint-Jacques viennent de signer une convention de partenariat sportif. Elle officialise le rapprochement établi depuis plusieurs mois entre les deux établissements. Les collégiens et certains jeunes de l'IME découvrent et partagent les mêmes activités sportives, chaque mercredi après-midi. L'expérience porte ses fruits.

L'établissement montacutain Villebois Mareuil vient de signer un partenariat sportif avec l'Institut Médico Educatif (IME) Le Moulin Saint-Jacques. Douze collégiens partagent

le mercredi après-midi, au sein de l'établissement, avec de jeunes handicapés. « Cette convention n'est pas un aboutissement, souligne Thierry Letard, directeur du collège. Elle permet d'officialiser et de fixer sur le papier la relation forte que les jeunes ont tissé entre eux depuis plusieurs mois ».

Wilson, Félix et René en témoignent chaque mercredi après-midi. Les trois adolescents du Moulin Saint-Jacques se sont fait une place au milieu des collégiens. Ils ont découvert des activités comme l'équitation ou la patinoire. « Ils ont appris à vivre ensemble, explique Thierry Guillet, directeur de l'IME. Ce n'était pas évident pour nos jeunes de dé-

passer leurs angoisses et d'aller vers les autres. Ils ont appris à profiter de ces rencontres qui n'auraient pas vu le jour sans la présence des équipes éducatives et pédagogiques ».

Pierre-Yves Doucet, professeur d'Education Physique et Sportive au collège, Sonia Bouron, aide médico-psychologique à l'IME et leurs collègues ont été d'un précieux secours pour faciliter la mise en place des animations. Ils se souviennent de la première sortie. Il n'y avait pas un mot dans le minibus. Les groupes ne se mélangeaient pas. Au fil des semaines, les appréhensions se sont envolées. Il fallait du temps, peut-être un peu plus que d'habitude, pour que des liens se tissent. Il fallait

aussi du temps pour accepter les différences.

« Ça ne veut pas forcément dire que des amitiés sont nées, pré-

cise Sonia. Mais aujourd'hui, si un collégien et un jeune de l'IME se croisent dans la rue, ils se regardent ».



L'équitation : une activité partagée par les jeunes de l'IME et du collège Villebois Mareuil à Montaigu.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Jusqu'au 8 février à Saint-Fulgent Choisis ta vie : une campagne percutante

La campagne de prévention routière *Choisis ta vie!* se déroule du 2 au 8 février à Saint-Fulgent. Organisée par la Communauté de communes, la manifestation n'en est pas à ses débuts. Après l'alcool en 2005, la drogue en 2007, le thème retenu pour 2008 est la sécurité routière.

La campagne de prévention routière *Choisis ta vie!* se déroule du 2 au 8 février. La Communauté de communes de Saint-Fulgent et le développeur culturel chargé de l'animation jeunesse du Conseil général ont décidé de mettre l'accent cette année sur la prévention routière, notamment auprès des jeunes.

Pour mener à bien cette semaine de prévention, différents partenaires se sont réunis pour réaliser une kyrielle d'actions: témoignages, initiations aux premiers secours dans les établissements scolaires, intervention de la maison itinérante de la sécurité routière, remise à niveau du code de la route, création de sets de table et de marque-page, bulletin d'information...

**La fatigue : première cause de mortalité routière**

Les accidents de la route n'épargnent pas le canton de Saint-Ful-

gent. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, des actions de prévention commencent à voir le jour pour qu'une réelle prise de conscience s'opère. Après l'alcool en 2005, la drogue, en 2007, la troisième campagne *Choisis ta vie!* invite tous les conducteurs à toujours plus de vigilance au volant.

Il était important de se pencher cette année sur la question de la sécurité routière. Le fait de se dé-

placer, comme piéton, cycliste, motocycliste ou comme automobiliste peut devenir un facteur de risque pouvant mettre la vie en danger, par manque de vigilance. En France, la fatigue est la première cause de mortalité routière. L'alcool, la vitesse, la drogue, la méconnaissance du code de la route la suivent de près.

■ Renseignements : 02 51 43 89 47



## PERSONNES HANDICAPÉES - Association « Les Bouchons de l'Avenir » L'appel aux entreprises est lancé

L'association « Les Bouchons de l'Avenir » lance un appel aux entreprises et collectivités vendéennes. Créée en 2003 par Didier Amiot, cette association vendéenne collecte des bouchons en plastique destinés au recyclage. L'argent récolté favorise l'insertion des personnes handicapées par le sport et les loisirs.

Un appel est lancé aux entreprises et aux collectivités vendéennes. L'association « Les Bouchons de l'Avenir » récolte des bouchons en plastique, depuis quatre ans, en faveur des personnes handicapées. Elle aimerait étendre son action aux quatre coins du département en invitant les particuliers et les pro-

fessionnels à avoir le réflexe « Bouchons de l'Avenir ».

Le principe est le suivant. Les particuliers et les entreprises sont invités à mettre de côté les bouchons en plastique des bouteilles d'eau plate et gazeuse, des boissons gazeuses, des jus de fruit, du lait. Ces bouchons sont stockés chez eux avant de prendre la direction d'un des sept dépôts présents en Vendée.

**Seulement 20% des bouchons sont récupérés aujourd'hui**

Les bouchons sont traités à Nantes. Ils sont broyés et modelés avant d'être réutilisés dans différents secteurs: automobile (tableaux de bord



des véhicules), habillement, tuyauteries, salons de jardin...

L'argent récolté est redistribué à des associations vendéennes. Chaque tonne, soit 600 000 bouchons, rapporte 75 euros. Depuis la création de l'association, 11 500€ ont été remis à diverses associations vendéennes et ces chiffres devraient être en constante progression dans les années à venir.

Aujourd'hui, seulement 20 % des bouchons sont récupérés par « Les Bouchons de l'Avenir ». L'association espère dépasser les 50 % avant la fin de l'année.

■ Pour participer à la collecte :  
06 70 74 39 81 ou 06 10 05 84 94.  
<http://lesbouchonsdelavenir.com>

## FAMILLE - Vieillesse et handicap Le Bois-Tissandeu inauguré

« Le Bois-Tissandeu redonne l'espoir aux familles Vendéennes, a déclaré Véronique Besse, conseillère générale du canton des Herbiers, le jour de l'inauguration. Lorsque le Conseil général a décidé d'acquiescer ce lieu, on a su que c'était l'endroit idéal pour y ouvrir un lieu d'accueil, de vie et de soin. Le Bois-Tissandeu est en adéquation avec les attentes des personnes handicapées et de leurs familles. Il répond en plus à toute forme de handicap ».

Quinze familles au total seront accueillies dans les appartements de la Maison Marie-Claude Mignet implantée aux Herbiers. Depuis le 8 décembre, huit familles, soit vingt personnes, ont déjà investi les lieux. Ils ont décoré leur appartement et ils se sont familiarisés de jour en jour



avec ce nouveau lieu de vie. Cinq autres familles arriveront dans les semaines suivantes. Chacun doit se sentir « comme à la maison ».

## SANTÉ - ADMR/ Vendée Alzheimer Se former pour mieux agir

Entre 6000 et 8000 personnes sont atteintes par la maladie Alzheimer en Vendée. Depuis plusieurs années, l'association Vendée Alzheimer, organise des formations pour répondre aux besoins de ces malades et de leur entourage. Fin janvier, l'ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural, a remis à l'association un chèque de 1000 euros pour la remercier de l'aide qu'elle apporte. Depuis quatre années, l'association assure une partie de la formation des bénévoles de l'ADMR.

Ces formations continues se déroulent autour de trois volets: la connaissance des troubles, l'aide aux aidants naturels et la recherche de nouveaux modes de communication avec le malade. « La parole devenue difficile, les gestes, le tou-

cher, les odeurs sont des moyens à développer pour rentrer en contact avec le malade », explique François Mandin, secrétaire de l'association Vendée Alzheimer. Cette formation est indispensable aux bénévoles de l'ADMR qui côtoient, parfois quotidiennement, ces malades et leurs familles. « Ces formations permettent de répondre plus justement aux besoins de ces personnes et de leur entourage. Elles permettent aussi de faire plus facilement face aux réalités », ajoute Nicolas Seillour, directeur de la Fédération ADMR de Vendée.

■ ADMR Vendée :  
02 51 44 37 20 / [www.admr.org](http://www.admr.org)  
Vendée Alzheimer :  
02 51 43 71 05



### En deux mots

■ Dix ans de lutte contre la drogue

Familles et Toxicomanies fête cette année son dixième anniversaire. En dix ans de lutte contre la drogue aux côtés du Conseil général, l'association totalise 3700 rencontres avec des familles et 8200 avec des jeunes. Par son intermédiaire, 70 toxicomanes ont pu se sortir de la drogue. Le combat continue, notamment contre certains effets pervers des actions menées dans les raves parties où sont distribués des kits de « shoot » propres (seringues, sangles et pailles.)

### « Les Bouchons de l'Avenir » en Vendée

Sept dépôts existent aujourd'hui en Vendée: Aubigny (02 51 06 26 97), Bouin (collecte chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 8h à 12h: 02 51 68 61 07), Fontenay-le-Comte (chaque samedi matin: 02 51 69 14 64), Givrand (02 51 54 00 20), Longeville-sur-Mer (chaque samedi matin: 02 51 33 21 07), Saint-Georges-de-Montaigu (chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 8h/12h: 02 51 42 04 34) et Vouvant (chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois: 02 51 00 89 79).

## SPECTACLES DE VENDÉE Julien Martineau

« Le Requiem allemand »  
ou l'âme de Brahms

Originaire de Vendée, le pianiste Julien Martineau, fils de Patrice Martineau, vient jouer sur ses terres le 17 mars à Moulleron-en-Pareds. Par l'intermédiaire du Conseil général, ce jeune talent, couronné de nombreux prix de piano interprétera « le Requiem allemand » de Brahms avec l'un des plus grands orchestres de musique classique de France, les Solistes de Lyon, dirigé par Bernard Tétu. Ce Requiem est la seule pièce à connotation religieuse du compositeur. Il y livre tout son sentiment religieux.

Le 17 mars prochain, vous interprétez le Requiem Allemand de Brahms à Moulleron-en-Pareds. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur cette œuvre ?

Le Requiem allemand est la seule œuvre de Brahms à connotation religieuse. Brahms a été un compositeur fleuve. Il a eu une production instrumentale très fertile. Cependant il a très peu travaillé autour du thème religieux.

Dans ce Requiem, il livre tout ce qu'il y a de religieux en lui. Tout en appelant son œuvre Requiem, il garde une grande liberté de forme. Il ne suit pas le canon traditionnel d'une messe de requiem. Les textes sont issus des Évangiles mais aussi de

différents auteurs. En ce sens, le Requiem allemand est une œuvre tout à fait originale.

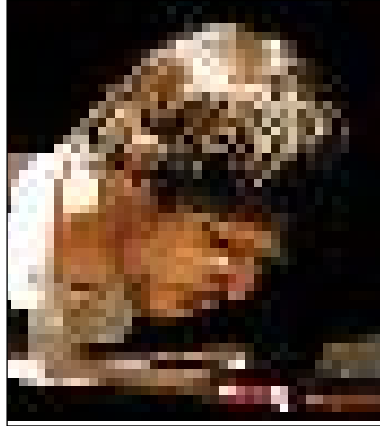
Quelques mots sur les interprètes...

Le Requiem allemand se joue avec un chœur, des solistes, deux pianistes et un piano. Lors du concert de Moulleron-en-Pareds, Bernard Tétu dirigera le chœur des Solistes de Lyon. Ce dernier connaît très bien la musique allemande et en particulier Brahms. C'est à mon sens l'un des meilleurs spécialistes de cette musique. Aussi, je pense que ce concert sera particulièrement beau.

Pourquoi les pièces pour piano à quatre mains sont-elles assez rares ?

L'exercice du « quatre mains » est redoutable. Nous n'avons pas l'habitude de partager notre instrument. Du point de vue technique, l'accès à la pédale de résonance est difficile, en particulier pour le pianiste de gauche. Au-delà de la technique, trouver une harmonie entre les deux interprètes est un exercice encore plus délicat. Et c'est pourtant là tout l'enjeu. Les deux pianistes doivent trouver une vraie cohérence d'interprétation.

Le « quatre mains » est assez dévalorisé parce que les compositeurs



en ont produit plutôt en dilettante. Il a la réputation d'avoir été destiné aux jeunes filles de la haute bourgeoisie, aux amateurs. Il est pourtant très exigeant, je pense que le « quatre mains » est pour le piano ce qu'est le quatuor pour les instruments à cordes.

Lundi 17 mars - 20h30

Requiem allemand de Brahms

Avec les Solistes de Lyon

et Bernard Tétu

Julien Martineau et Valérie Pley au piano,

Sophie Lou, soprano ; Jacques Bona, basse.

Moulleron-en-Pareds

Église Saint Hilaire

Ouverture de la billetterie jeudi 14 février

## Ouverture de la billetterie

En raison des délais de fabrication, ces spectacles pourraient être complets à la parution de ce numéro.

Mercredi 12 mars - 20h30

Samsara, Victor Ullate Ballet

Luçon - Théâtre Millandy

Ouverture : mardi 12 février

Victor Ullate, né en 1947 à Saragosse, est l'une des plus grandes figures de la danse espagnole. Il a travaillé plusieurs années avec Maurice Béjart. En 1959, à la demande du gouvernement espagnol, il a créé le ballet classique national. En 1983, il a ouvert une école privée pour for-

mer les danseurs. « Samsara, harmonise sentiments et impressions à travers une gestuelle artistique et une parfaite cohérence avec la musique. Les mélodies ethniques transportent le spectateur à travers l'Égypte, l'Iran, l'Inde... » explique Victor Ullate.

Mardi 25 mars - 20h30

« Magiciens, tout est écrit »

Mise en scène par Arthur Jugnot

Noirmoutier

Salle des Salorges

Ouverture : vendredi 15 février

« Magiciens tout est écrit », est un spectacle drôle et décalé qui donne un coup de jeune à la magie. Arthur Jugnot, fils de Gérard, après quelques expériences au cinéma revient au théâtre. Pendant toute la durée du spectacle, trois jeunes prestidigitateurs, Sébastien Mossière, Julien Labigne et Jean-Luc Bertrand présentent des numéros incroyables.

DIMANCHE 10 FÉVRIER

L'Arten goûter

## Voyage culturel et musical pour les petits et les grands

Le 10 février, les enfants auront leur premier rendez-vous culturel et ludique autour de l'animation l'Art en goûter junior. Nouveauté de la saison, cette animation permettra aux enfants tout comme aux adultes de participer à ces dimanches de l'Art en goûter. Des animations différentes seront proposées à chacun des publics. Le traditionnel goûter sera l'occasion de se retrouver autour d'une pause gourmande.

Nouveauté de la saison : l'Art en goûter junior. Proposée aux mêmes jours, horaires et lieux que l'Art en

goûter, cette animation est destinée aux enfants de 7 à 12 ans. Le premier rendez-vous est fixé au dimanche 10 février à 15h. Les enfants découvriront l'enluminure. Ils assisteront à un concert pédagogique donné par l'ensemble Ludus Modalis autour du thème de la polyphonie vocale a cappella et des mouvements musicaux de l'époque de la Renaissance.

Sous une forme ludique et éducative, ils découvriront des aspects de l'histoire de l'art. Créant des objets d'art et participant à des concerts ludiques l'Art en goûter junior sera l'occasion de découvrir en même temps

que leurs parents des pans de notre culture. Sans oublier la pause gourmande où petits et grands seront rassemblés autour d'un goûter préparé par Christophe Moreau.

L'Art en goûter pour les adultes

La saison reprend aussi pour les adultes. Le premier rendez-vous aura lieu le dimanche 10 février à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise. À 15h, Brigitte Gallini, professeur d'histoire de l'art, commissaire d'expositions et chargée de mission au Musée du Louvre donnera une conférence. Elle présen-

À PARTIR DU 8 FÉVRIER

Théâtre à Tiffauges

« Esprit es-tu là ? », nouvelle  
création de la compagnie Teiphalia

Cette comédie en deux actes de Roland-F Aebi, mise en scène par Christian Gaborieau, raconte l'histoire d'un maître chanteur professionnel, Charles Petitas, qui décide malheureusement de s'en prendre à la famille de Josette, une bande d'escrocs spécialisés dans les « sciences occultes ».

Cette pièce sera représentée à la salle polyvalente de Tiffauges par la compagnie Teiphalia

les vendredis 8 et 15 février et les samedis 9 et 16 février à 20h30, les dimanches 10 et 17 février à 15h.

■ Tarifs : 6€ pour les adultes, 4€ pour les 10-16 ans, gratuit pour les enfants.

Renseignements :

Jean-Bernard Jouteau au 06 23 02 48 27  
jbj.sculpture@wanadoo.fr

À PARTIR DU 12 FÉVRIER

Cédéthèques

## Afrique... sur la piste des jouets

Les cédéthèques de Montaigu et La Gaubretière présentent deux expositions sur le Bénin, du 12 février au 30 avril. Elles permettront aux visiteurs, petits et grands de découvrir les jouets utilisés là-bas. Ces jouets ont été entièrement fabriqués avec les matériaux disponibles sur place : fil de fer, tiges de mil, Calebasses... Ils ne sont pas tous faits pour durer, mais ils sont uniques. L'entrée des expositions est libre.



■ Renseignements :

02 51 06 43 43 (Montaigu),

02 51 57 49 00 (La Gaubretière)

SAMEDI 16 FÉVRIER

Festival Plaine de Zik

## Une soirée 100% musique

La 3<sup>e</sup> édition de Plaine de Zik a lieu le samedi 16 février, à partir de 20h,

dans la salle polyvalente de Sainte-Hermine. Les jeunes de l'association Cant'On Joue Ensemble ont décidé d'offrir une soirée musicale mêlant les genres : du rock avec Les Spooktaculars, de la chanson française avec Appel d'Air, de la musique métisse cuivrée, des percussions etc. Ce concert sera aussi l'occasion de proposer aux participants une action Capitaine de Soirée, selon l'idée que « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Cette sensibilisation sera menée de façon ludique puisqu'un jongleur averti confectionnera des cocktails sans alcool.

■ Tarifs : 6€ (sur réservation), 8€ (sur place),

Réservations : 06 24 53 57 31



À PARTIR DU 8 FÉVRIER

Les Amis du Théâtre

## Les Têtes à Claque

Les Têtes à Claque, une comédie de René Bruneau, raconte l'histoire d'une pieuse demoiselle de province qui reçoit en lègue un immeuble parisien, un orphelinat dit-on. En réalité il s'agit d'une maison close très réputée où se rendent des officiers de l'État-major et des diplomates. Pour conserver leur claque, les locataires de petite vertu sont contraintes de jouer les orphelines.

Les représentations auront lieu au théâtre du marais les vendredis 8 et 15 février, les samedis 9 et 16 février et mardi 19 février à 20h30, les dimanches 10 et 17 février à 15h00. Les bénéfices de la représentation du dimanche 17 février seront reversés à la Ligue Contre le Cancer.

■ Réservation : Office du tourisme de Challans : 02 51 93 19 75

Tarifs : de 5 à 8€

DIMANCHE 17 FÉVRIER

Olonne-sur-Mer

## Avis aux collectionneurs

La deuxième bourse des collectionneurs a lieu le dimanche 17 février



à Olonne-sur-Mer. Elle se déroulera dans la salle du Havre d'Olonne qui est située 71, avenue du 8 mai 1945 (à côté du Super U). Organisé par le Philatélique Club Olonnais, ce rendez-vous met à l'honneur les timbres mais aussi les cartes postales, les monnaies, les pin's, les voitures miniatures, les livres anciens, les vieux papiers etc.

■ Renseignements : 02 51 21 31 75

SAMEDI 9 FÉVRIER

La Guyonnière  
« Dictée Guyonne »

Le club d'orthographe des aînés de la Guyonnière organise un concours de dictée le samedi 9 février 2008, à 14h30 au Foyer Rural.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à 17h. Et afin de passer le temps durant la correction, seront organisés multiple jeux, notamment Scrabble, promenades, diverses animations et projection de diapos.

■ Tarifs : 3€ / Gratuit pour les - 18 ans.

Renseignements : 02 51 41 48 09

SAMEDI 8 MARS

Église de Saint Etienne de Brillouet  
Musidora

Le samedi 8 mars, dans l'église de Saint Etienne de Brillouet l'orchestre Musidora présidé par Maurice Lecorps propose une programmation de Bach à Bizet en passant par Haendel et Mozart à 20h30. Il rassemble depuis 20 ans d'excellents jeunes musiciens pour orgues, trompette et voix originaire de Nantes et du Nord-Vendée. Ils sont bien connus sur le canton et remportent systématiquement un vrai succès.

Tarifs : 7€ / Gratuit pour les -12 ans

Réservation : 02 51 27 39 32  
officedetourisme-ste-hermine@wanadoo.fr

À PARTIR DU 14 FÉVRIER Plages vendéennes  
**Circuit des plages vendéennes**

« Cette année encore, c'est avec beaucoup d'énergie que toute l'équipe du C.O.C.P.V., organisatrice de la célèbre épreuve cycliste « le circuit des plages vendéennes », a réussi à mettre en place les épreuves qui se dérouleront du 14 au 24 février prochains sur les routes vendéennes. Petit changement cette année, puisque nous resserrons les 7 épreuves sur 11 jours, ce qui devrait permettre à bon nombre d'équipes de rester sur l'ensemble du parcours, annonce Claude Moreau, président du comité.

**Plusieurs grandes équipes françaises**

Plusieurs grandes équipes françaises et étrangères sont inscrites, notamment celle de Lille métropole, le team Lombarden de Belgique et bien d'autres. De belles empoignées en perspectives pour prendre le titre de Franck Vermeulen, du VC Rouen 76. Ce dernier avait remporté la première place lors de l'édition de l'an dernier.

C'est à Notre-Dame-de-Riez que les épreuves commenceront cette année, le jeudi 14 février. Une première épreuve qui comptera 131,2 Km. De quoi mettre les



coureurs en appétit. La seconde épreuve se passera à La-Mothe-Archard, 139,1 km, puis Saint-Gervais, La Barre-de-Monts, Triaize, Chantonay et Saint-Hilaire-de-Riez.

**Programme des épreuves :**

**Notre-dame-de-Riez**  
1<sup>ère</sup> épreuve  
Jeudi 14 février 2008

**La Mothe-Achard**  
2<sup>e</sup> épreuve  
Samedi 16 février 2008

**Saint-Gervais**

3<sup>e</sup> épreuve  
Dimanche 17 février 2008

**La Barre-de-Monts (Fromentine)**  
4<sup>e</sup> épreuve  
Mardi 19 février 2008

**Triaize - Les Sables-d'Olonne**  
5<sup>e</sup> épreuve  
Jeudi 21 février 2008

**Chantonay**  
6<sup>e</sup> épreuve  
Samedi 23 février 2008

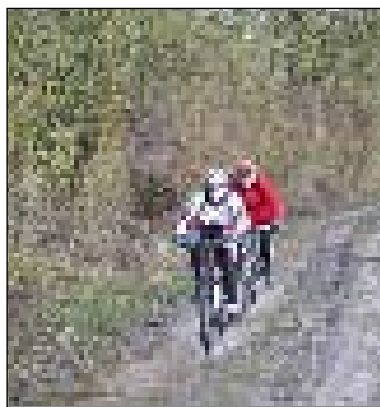
**Saint-Hilaire-de-Riez**  
7<sup>e</sup> épreuve  
Dimanche 24 février 2008

DIMANCHE 17 FÉVRIER Pouzauges  
**Randonnées des collines**

Le dimanche 17 février la 14<sup>e</sup> édition des Randonnées des collines lancera plus d'un millier de randonneurs sur les chemins. Plusieurs parcours seront proposés aux marcheurs et vététistes. Les départs auront lieu entre 8h et 9h30. Trois circuits de 9, 15 et 21 km, permettront aux marcheurs de découvrir les sentiers qui traversent les collines voisines de Pouzauges. Trois autres de 25, 35 et 45 km seront dédiés aux vététistes.

Tout au long des différents parcours un ravitaillement sera assuré. Des sandwiches et boissons seront distribués à l'arrivée. Une partie de la contribution des marcheurs sera redistribuée à deux associations caritatives, 50% pour l'école des chiens d'aveugle d'Angers et 50% pour la ligue contre le cancer.

■ **Tarifs :** adultes : 5€, scolaires : 2,5€  
**Renseignements :** 02 51 91 89 35



DIMANCHE 24 FÉVRIER Randonnée La Moquette  
**La course du haricot Vendéen**

La 14<sup>e</sup> édition de la randonnée de la moquette se déroule le dimanche 24 février à Chauché. À partir de 8h, le stade municipal s'anime. Quatre parcours pédestres de 11,5 à 22 km sont prévus contre quatre parcours de 22 à 55 km pour les vététistes. Les circuits de deux disciplines sont séparés, mais tous les sportifs découvriront le bocage et les sentiers bordant La Petite Maine. À l'arrivée, un jambon moquette sera offert à tous les coureurs...

■ **Tarifs :** course pédestre: 4€ (5€ sur place) ; VTT : 4,5€ (6€ sur place).  
**Renseignements :**  
<http://chauchevtt.free.fr>



DIMANCHE 24 FÉVRIER X-Trail des Pays de Monts  
**3 épreuves, 3 fois plus de plaisir**



L'X-Trail des Pays de Monts a lieu le dimanche 24 février à Saint-Jean-de-Monts. Le départ sera donné à côté de l'Hôtel de ville. Cette épreuve invite les amateurs à se disputer sur un parcours alliant la forêt, les dunes montoises, la plage... En 2007, 750 participants avaient honoré l'édition. Cette année, trois épreuves attendent les sportifs : départ du 13 kilomètres à 10h ; départ du 26 kilomètres à 9h30 et enfin, l'épreuve Kid's est réservée aux enfants à 10h15.

■ **Réservations :** 0826 887 887 ou  
[www.triathlon-vendee.com](http://www.triathlon-vendee.com)

VENREDI 22 FÉVRIER L'Auniscéane de La Tranche-sur-Mer  
**À la piscine pour se faire une toile**

À La Tranche-sur-Mer, une sortie piscine peut vite se transformer en soirée cinéma. Le centre aquatique L'Auniscéane a su cumuler les deux. Vendredi 22 février, les visiteurs sont invités à plonger dans une eau à 32° pour se détendre et se faire une toile. Au programme : le film d'Alain Chabat, Astérix et Obélix, mission Cléopâtre de 17h30 à 20h30 ou de 21h à minuit. Une récompense sera offerte au baigneur qui aura revêtu le plus beau maillot de bain gallo-romain et égyptien.

■ **Tarifs :** 6€.  
**Renseignements :** 02 51 27 88 98

DIMANCHE 10 FÉVRIER Randonnée pédestre et VTT  
**Les Boucles Nesmysiennes s'avalent sans compter**

Le dimanche 10 février, les Boucles Nesmysiennes vous attendent à Nesmy. Les personnes intéressées ont le choix entre des randonnées pédestres (4, 11 ou 18 kilomètres) ou des randonnées VTT se déroulant sur des circuits allant de 20 à 50 kilomètres. Les circuits empruntent principalement les sentiers qui longent l'Yon avec un passage possible à Piquet pour les vététistes. Ces derniers effectueront une boucle principale de 20 kilomètres, mais ils pourront allonger leur parcours. Les départs sont libres. Ils ont lieu de 8h à 9h30 depuis l'école Saint Charles. Les inscriptions auront lieu le jour même.

■ **Tarifs :** 4€ (pédestre), 5€ (VTT), gratuit -12 ans.  
**Réservations :** 02 51 07 63 01 ou 02 51 07 68 12



DIMANCHE 17 FÉVRIER Cugand  
**Première course de Vendée avec « Les foulées du Mingot »**

Une première course pour une première édition, c'est le pari que fait l'Athlétisme Mingot Association le dimanche 17 février au centre bourg de Cugand. « Les foulées du mingot » sont organisées avec l'aide logistique de l'ACBV (l'Athlétique Club du Bocage Vendéen). Ils sont soixante-quatre adhérents à participer à l'association. L'objectif : créer une nouvelle dynamique sportive dans la ville de Cugand.

Cette compétition sportive de course à pied est pour tout âge

pour les licenciés en athlétisme mais aussi pour les amateurs à condition de se doter d'un certificat médical de non-contre-indication. Quatre courses sont possibles : 5 km pour les 15 ans et plus ; 10 km pour les 17 ans et plus ; 2,3 km pour les 11 à 14 ans ; 1 km pour les 7 à 10 ans.

■ **Tarifs :** entre 5 et 8€. 1€ par inscription sera reversé à l'association « cœur du monde ».  
**Renseignements :**  
[athlemingot@gmail.com](mailto:athlemingot@gmail.com)



À PARTIR DU 9 FÉVRIER Gymnastique sportive  
**Les compétitions départementales**

Plusieurs rendez-vous de gymnastique sportive sont à noter cette quinzaine. Les compétitions départementales en individuels et par équipes ont lieu dans deux communes. À Mortagne-sur-Sèvre, les 26 et

27 janvier, une compétition en individuels se déroule au gymnase Stéphane Traineau. À La Châtaigneraie, les 9 et 10 février, une compétition par équipes a lieu dans la nouvelle salle sportive.



# ERIKA - Un jugement historique

## Les Vendéens obtiennent réparation

Le verdict du procès de la pollution des côtes françaises par le pétrolier Erika est tombé. L'armateur, le gérant, la société de certification et Total ont été jugés coupables. La décision est historique. Elle consacre en particulier le préjudice écologique, qui fera très certainement jurisprudence. Elle reconnaît l'atteinte à l'image des collectivités.

La pollution des côtes françaises, de l'île de Ré à la pointe de Penmarc'h en 1999 et 2000 a bien été causée par le naufrage de l'Erika. Et le naufrage de l'Erika a bien été causé par les graves manquements à la sécurité des gérants, armateurs et affréteurs du bateau. Giuseppe Savarese, armateur du navire poubelle, Antonio Pollara, son gestionnaire, le RINA, la société qui a délivré à l'épave flottante l'autorisation de prendre la mer, et Total, ont donc été déclarés coupables de la marée noire survenue sur les côtes de Vendée, et de Bretagne à l'aube de l'an 2000.

Le président Jean-Baptiste Parlos a rendu son verdict mercredi 16 janvier, devant une salle d'audience du Palais de Justice de Paris archi-comble, remplie des avocats des plus de cent parties civiles et de la quinzaine de prévenus. Aux portes de la Cour, dans la Salle des Pas Perdus, une meute de journalistes, caméramens, photographes et reporters attendaient la décision. Et c'est un verdict historique qui est tombé, à la satisfac-

tion de tous les plaignants. Au premier rang d'entre eux, le Conseil général de la Vendée, le premier, avait mené la charge contre les pollueurs. Pour la première fois, la justice française a reconnu l'existence d'un préjudice écologique et a décidé son indemnisation. Elle a également reconnu l'atteinte à l'image des collectivités victimes du désastre.

### Les défenses démontées

Point par point, le juge Parlos a démonté la défense des sociétés impliquées dans le naufrage, à commencer par les objections de procédure. Il a confirmé la compétence de la cour, dans le cadre des accords internationaux, pour juger un naufrage, dans les eaux françaises, d'un navire battant pavillon maltais et armé par un Italien. Au passage, il a battu en brèche l'argument d'immunité diplomatique de la société de classification RINA, qui entendait se mettre à l'abri de son implantation maltaise.



Les Vendéens s'étaient mobilisés pour nettoyer les plages.

En deuxième lieu, le magistrat a balayé les hypothèses techniques censées expliquer le naufrage autrement que par une corrosion due à un mauvais entretien. Non, rien ne prouve que l'Erika ait été victime de « sloshing », un phénomène lié au va-et-vient du mazout dans les soutes. Non, aucune fissure cachée n'a été détectée. En revanche, oui, le bateau était bien particulièrement usé et mal entretenu. Et oui, les travaux entrepris pour le remettre en ordre de naviguer ont été réalisés au rabais.

Expertises à l'appui, le juge a donc validé le constat que l'Erika était un bateau poubelle. Les visites de la coque après le naufrage l'ont confirmé, mais de nombreux indices le laissaient pressentir depuis longtemps. Le bateau, a en effet porté huit noms différents. Il a changé de propriétaires bien souvent et arboré de nombreux pavillons. Des conditions peu à même de garantir un entretien assidu du tanker. Cet état ne pouvait échapper à personne et surtout pas aux professionnels des filiales de Total chargées de l'affrètement.

C'est ce qui a emporté la décision de la cour à l'encontre de Total. Les spécialistes qui travaillaient directement ou indirectement pour le pétrolier savaient nécessairement à quoi s'en tenir au sujet de l'Erika. Ils avaient de surcroît tout pouvoir pour écarter le tanker. Mieux, ils auraient dû le faire.

### La faute finale

Mal entretenu, l'Erika a finalement achevé son périple au fond de l'eau en raison d'une succes-

sion de contournements des règlements et d'arrangements douteux. En difficultés financières Giuseppe Savarese, l'armateur du navire a plus que lésiné sur des travaux de restauration du bateau. En particulier, les réparations ont été réalisées avec des tôles d'une épaisseur notoirement insuffisante. Cette insuffisance aurait dû apparaître, par la suite, lors des contrôles. Vraisemblablement par complaisance, le RINA, qui a donné au bateau le droit de prendre la mer, n'a pas relevé cette anomalie.

Si elle a donc reconnu le délit de pollution, la cour n'a en revanche pas retenu les accusations de mise en danger de la personne d'autrui. Elle a également relaxé le commandant du navire, jugeant que les décisions qu'il aurait pu prendre avant le naufrage tandis que l'Erika était en perdition, n'auraient pas changé le cours des événements. Le juge a aussi relaxé les responsables du sauvetage en mer. Il a réfuté les accusations « d'abstention volontaire de combattre un sinistre ».

Le Tribunal a lancé un signal fort aux compagnies pétrolières, dont il a relevé que la pratique était de transporter les produits les plus polluants avec les bateaux les moins sûrs. Daniel Soulez-Larivière, avocat de Total a bien entendu le message. Au sortir du tribunal il évoquait la tenue prochaine d'une réunion des compagnies pétrolières pour tirer les conséquences du jugement. Des navires poubelles continuent pourtant de circuler sur le rail d'Ouessant, y compris dans des conditions de mer très agitée, au mépris des règles de sécurité et des dangers écologiques.

## Peine maximum

Le tribunal de Paris a condamné Total, RINA, Antonio Pollara et Giuseppe Savarese aux peines maximales prévues par le code pour pollution. Ainsi, les deux premiers vont devoir payer chacun 375 000 euros d'amende, le montant maximum prévu pour une personne morale. Les deux autres sont condam-

nés à régler chacun 75 000 euros, l'amende la plus élevée envisagée pour des personnes physiques. Les quatre coupables ont également été condamnés à régler conjointement 192 millions d'euros à l'ensemble des parties civiles, en dédommagement des préjudices subis.



Le Conseil général va se voir verser 1,15 million d'euros : 992 999,50 euros pour le préjudice matériel, 1 million d'euros en réparation de l'atteinte à son image et 50 000 euros pour les frais de justice. L'intégralité de ces sommes sera employée à la protection des rivages et à la sauvegarde de la flore et de la faune sauvage. Les communes qui ont tenu bon face aux pollueurs se voient, elles aussi, récompensées pour leur obstination. Barbâtre, Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Jard-sur-Mer, Noirmoutier, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez et Talmont-Saint-Hilaire recevront chacune 301 500 euros, soit 300 000 euros en réparation de l'atteinte portée à leur réputation et à leur image et 1 500 euros pour leurs frais de justice. Le Château-d'Olonne recevra les mêmes indemnités augmentées de 4 570,08 euros en réparation de son préjudice matériel.

## Historique

### 1999

L'Erika appareille le **8 décembre**. La météo prévoit un fort coup de vent de force 7 à 8, avec rafales à 9.

**Le 11 décembre**, tandis que le navire subit une gîte de 15 degrés, le commandant Mathur lance son premier message de détresse à 14h.

**Le 12 décembre**, la tempête s'est aggravée. À 8h08, le navire se brise en deux. Cinq des 26 hommes d'équipage sont évacués, puis les autres, plus tard dans la matinée, dans des conditions extrêmement périlleuses. La partie de l'épave qui flotte encore est remorquée.

**Le 13 décembre** à 14h53, la poupe de l'Erika sombre définitivement.

**Le 23 décembre**, les premières boulettes de fioul se répandent dans le Finistère.

**Le 25 décembre**, le ministre de l'Environnement Dominique Voynet tente de rassurer en déclarant : « ce n'est pas la catastrophe du siècle ».

**Le 27 décembre**, sous l'action d'une forte tempête et d'une grande marée, la Vendée est très largement polluée.

**Le 28 décembre**, le Conseil général de la Vendée est le premier à se porter partie civile. La pollution ne cesse de s'étendre durant tout le mois de janvier.

### 2000

**De juillet à août 2000**, 11 235 tonnes de fioul sont pompées dans les soutes de l'épave de l'Erika.

### 2007

Le procès débute le 12 février 2007 et s'achève le 13 juin. Le verdict tombe le 16 janvier 2008.



La Vendée va percevoir au total **3,8 millions d'euros**

La pollution a touché **400 km** de côte atlantique, **150 km** en Vendée

**150 000 oiseaux** ont péri des conséquences de la pollution

Le préjudice est estimé à **1 milliard d'euros**

**250 000 tonnes** de déchets souillés ont été collectés lors de la dépollution des côtes

L'Erika contenait **30 884 tonnes** de fioul